



*Concevoir et promouvoir la nouvelle norme  
de soins en matière de retraitement stérile<sup>MC</sup>*

# RAPPORT ANNUEL 2017

## Table des matières

Message du président du conseil d'administration et du président et chef de la direction	1
Survol	2
Revue annuelle 2017	5
Objectifs 2018	9
Rapport de gestion	11
Informations prospectives	11
Sommaire des résultats	12
Analyse des résultats	12
Mesures financières non normalisées selon les IFRS	13
Analyse de la situation financière	16
Analyse des flux de trésorerie	18
Sommaire des résultats trimestriels	19
Analyse du quatrième trimestre	19
Analyse des flux de trésorerie	20
Information sectorielle	21
Engagements contractuels	21
Arrangement hors bilan	22
Divulgateion additionnelle – Actifs d'impôts différés non comptabilisés	22
Ressources financières	22
Méthodes comptables	22
Facteurs de risque	22
Contrôles internes et procédures de communication de l'information	34
Rapport de la direction	36
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	37
Rapport de l'auditeur indépendant	38
États consolidés des résultats et du résultat global (perte)	40
États consolidés des variations des capitaux propres	41
États consolidés de la situation financière	42
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	43
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	44
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	45
Administrateurs	69
Information et coordonnées	70
Assemblée générale annuelle	71

## Message du président du conseil d'administration et du président et chef de la direction

### Chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous présenter les résultats financiers de l'année 2017. En supervisant la stratégie et les risques de gestion, nous avons poursuivi l'exécution de notre vision, soit de « Concevoir et promouvoir la nouvelle norme de soins en matière de retraitement stérile ».

### Revue stratégique

Votre conseil d'administration a étroitement collaboré avec la direction sur des questions stratégiques, fournissant des conseils sur la façon dont la Société peut se positionner pour avoir du succès continu. À la suite de cette revue stratégique, nous avons conclu au début de 2018 une entente de coopération commerciale avec *Getinge Infection Control AB* permettant à TSO<sub>3</sub> de vendre, d'offrir le service et d'appuyer directement certains usagers en Amérique du Nord. Continuer d'appuyer les initiatives existantes de Getinge était dans le meilleur intérêt des parties prenantes de la Société; ce qui une fois défini, a été efficacement exécuté. Vous trouverez dans ce rapport un examen approfondi de nos affaires, nos domaines d'intérêt et nos résultats financiers

### Questions de croissance et de réglementation

La Société a poursuivi la recherche de possibilités de croissance et d'avancement pour la technologie et les produits de TSO<sub>3</sub>. Cette année, un record de 170 stérilisateur STERIZONE® VP4 a été expédié à Getinge. Nous avons également déposé une soumission auprès de la *Food and Drug Administration* pour des revendications d'usage élargies pour notre stérilisateur qui inclurait des duodénoscopes. Nous croyons que cet appareil et d'autres similaires nécessiteront dans l'avenir des processus de stérilisation dite « terminale » et nous croyons que notre Société et sa technologie sont positionnées de façon unique afin de réaliser et de continuer de faire les revendications et la compatibilité avec ce marché.

### S'engager avec nos actionnaires

Nous avons maintenu un dialogue ouvert et transparent avec nos actionnaires et nos autres parties prenantes tout au long de l'année. L'année 2017 a été une illustration de l'importance de ces relations et, à ce titre nous avons invité des analystes et des investisseurs institutionnels à visiter nos installations de Myrtle Beach, en Caroline du Sud, nous avons tenu de nombreuses conférences téléphoniques et nous avons fait des présentations lors de différents événements.

Avec enthousiasme sur la vision de la Société et le rôle du conseil d'administration en matière de gouvernance et d'encadrement de la direction, le conseil d'administration voit l'opportunité et le besoin mondial pour sa technologie, pour son produit et pour ses compétences et est impatient de représenter les intérêts des parties prenantes de la Société dans la poursuite de cette vision.

Sur une note plus triste, nous avons perdu notre éminent collègue du conseil, M. Jean Lamarre. Jean était un membre de notre conseil d'administration. Nous souhaitons à nouveau présenter nos sincères condoléances à la famille de Jean.

Nous vous remercions pour votre soutien continu.



Germain Carrière  
Président du conseil



Richard M. Rumble  
Président et chef de la direction

## Survol

### Description générale

TSO<sub>3</sub> inc. (« TSO<sub>3</sub> » ou la « Société ») a été fondée en juin 1998 dans la ville de Québec, Canada et emploie 80 personnes au 31 décembre 2017. Les activités de la Société comprennent la vente, la production, la maintenance, la recherche, le développement, l'octroi de licences de procédés de stérilisation ainsi que les accessoires et les produits consommables connexes pour les instruments médicaux sensibles à la chaleur et à l'humidité. La Société développe des produits pour les centres de stérilisation en milieu hospitalier qui offrent une solution de remplacement avantageuse aux autres méthodes de stérilisation à basse température et de désinfection de haut niveau couramment utilisées. TSO<sub>3</sub> offre aussi des services d'entretien des équipements de stérilisation et des tests de compatibilité des instruments médicaux avec ces mêmes procédés.

TSO<sub>3</sub> Corporation, filiale située en Caroline du Sud et incorporée en 2015 est entièrement détenue par TSO<sub>3</sub> inc. et a été établie pour répondre aux besoins des clients américains. Les États-Unis représentent approximativement 40 % du marché mondial en équipement de stérilisation à basse température. Cet emplacement aux États-Unis est utilisé pour les ventes et le marketing, l'administration, l'ingénierie, l'entreposage, la distribution de pièces et de produits consommables, de service de laboratoire, de petits assemblages ainsi que pour offrir le service à la clientèle et la formation aux clients américains.

### La technologie

Le principal produit de TSO<sub>3</sub> est le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4. Le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 est un stérilisateur à basse température utilisant deux agents stérilisants, le peroxyde d'hydrogène vaporisé (H<sub>2</sub>O<sub>2</sub>) et l'ozone (O<sub>3</sub>). Il s'agit de l'évolution du stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> 125L+ de la Société initialement autorisé par Santé Canada (l'équivalent canadien de la FDA des États-Unis) en 2009, le marquage CE en 2010 et pour lequel, subséquemment, la Société a vendu un nombre d'unités au Canada. Ces premières unités ont été mises à niveau en stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 et en opération continue pendant un certain nombre d'années.

En décembre 2014, TSO<sub>3</sub> a atteint un jalon important lorsque son stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 a reçu l'autorisation 510(k) de la *Food and Drug Administration* (FDA). En octobre 2015, le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 a reçu l'autorisation de Santé Canada de vendre le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 avec des revendications d'usage élargies relativement aux endoscopes flexibles à canaux multiples pour le marché canadien. Le 4 juillet 2016, TSO<sub>3</sub> annonçait que la FDA autorisait également les indications d'usage élargies de TSO<sub>3</sub> pour son stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 relativement à certains endoscopes flexibles à canaux multiples allant jusqu'à 3,5 mètres de longueur et quatre canaux ou moins.

L'autorisation des revendications supplémentaires représente un tout nouveau niveau de protection pour les patients contre le retraitement inefficace d'instruments résultant de l'utilisation de systèmes de désinfection moins efficaces, particulièrement pour les endoscopes flexibles. Ces revendications d'usage élargies démontrent encore plus le leadership technologique de la Société - offrant une meilleure protection pour les patients dans les applications où la stérilisation dite « terminale » n'était pas possible auparavant. Les indications d'usage élargies autorisées par la FDA montrent les capacités vraiment supérieures du système de stérilisation STERIZONE<sup>®</sup>.

Le système de stérilisation STERIZONE<sup>®</sup> a maintenant atteint un certain nombre de premières dans l'industrie :

- Premier et le seul stérilisateur à deux agents stérilisants autorisé pour la vente par la FDA aux États-Unis ;
- Premier cycle unique approuvé aux États-Unis, en Europe et au Canada, pour un stérilisateur à basse température pouvant traiter une charge jusqu'à 75 lb d'instrumentation générale, d'endoscopes flexibles à simples canaux et d'instruments rigides et semi-rigides à canaux;
- Premier stérilisateur à basse température validé et autorisé aux États-Unis, en Europe et au Canada pour stériliser les endoscopes à canaux multiples (avec quatre canaux ou moins)

jusqu'à 3,5 mètres de longueur tels que les vidéo-colonoscopes et les gastroscopes ainsi que les duodénoscopes en Europe et au Canada ;

- Premier stérilisateur validé et autorisé à stériliser de façon dite « terminale » les duodénoscopes (Canada et Europe) ;
- Premier stérilisateur à basse température ayant un *système dynamique de diffusion de l'agent stérilisant<sup>MC</sup>* qui s'adapte à la charge ;
- Premier cycle de stérilisation documenté validant la micro-condensation ;
- Premier dispositif d'épreuve avec indicateur biologique résistant au premier demi-cycle.

Puisque ces technologies et ces revendications sont uniques dans l'industrie et significativement supérieures aux technologies actuelles, le système de stérilisation STERIZONE<sup>®</sup> peut améliorer considérablement l'efficacité, les coûts, la réduction des risques et un plus grand rendement dans les centrales de stérilisation des hôpitaux.

Les technologies de TSO<sub>3</sub> permettent également une première dans l'industrie quant à la stérilisation dite « terminale » d'instruments médicaux complexes, tels que les colonoscopes, les gastroscopes et les autres endoscopes flexibles à canaux multiples qui, auparavant, pouvaient seulement être retraités par un moyen moins efficace connu sous le nom de « désinfection de haut niveau ». La stérilisation à basse température avec le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 offre une solution plus efficace que la désinfection puisqu'il s'agit d'un procédé exclusif qui détruit tous les types d'organismes microbiologiques incluant les spores bactériennes.

Les revendications d'usage élargies, maintenant approuvées pour le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4, correspondent aux exigences de plus en plus élevées des autorités réglementaires sur le retraitement des instruments médicaux, en particulier pour les colonoscopes et les autres instruments médicaux complexes utilisés lors d'interventions chirurgicales micro-invasives (MIS) et endoscopiques. La majorité de ces préoccupations provient de la transmission d'un patient à l'autre de bactéries multi-résistantes aux antibiotiques transmises après le nettoyage et qui ne sont pas détruites par la désinfection de haut niveau. Des études publiées confirment les risques significatifs de transmission associés aux bactéries résistantes aux antibiotiques causant des lésions ou la mort chez les patients.

TSO<sub>3</sub> a recueilli des données de laboratoire validant que le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4, avec ses deux agents stérilisants, le peroxyde d'hydrogène et l'ozone, peut stériliser à maintes reprises des duodénoscopes utilisés dans des procédures de cholangiopancréatographie rétrograde endoscopique (CPRE). Cette percée arrive à un moment critique puisque l'utilisation de duodénoscopes est en croissance en plus de l'augmentation du nombre d'incidents indésirables liés à un retraitement inefficace. TSO<sub>3</sub> a actuellement l'autorisation pour les duodénoscopes sur les marchés canadien et européen et le 20 juillet 2017, la Société a déposé un 510(k) pour son stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 pour la stérilisation dite « terminale » des duodénoscopes aux États-Unis, revendication qui n'a pas encore été approuvée par les autorités réglementaires américaines.

### **L'environnement d'affaires et les forces du marché**

La stérilisation des dispositifs médicaux est essentielle pour s'assurer que les interventions chirurgicales produisent de bons résultats. L'utilisation d'instruments chirurgicaux non-stériles contribue à augmenter les taux d'infection et en retour, ces infections augmentent la durée du séjour du patient à l'hôpital, le coût des soins ainsi que le taux de mortalité.

La population mondiale vieillit et selon les Nations Unies, la croissance rapide du segment des 65 ans + devrait doubler entre 2010 et 2020. Ce vieillissement de la population devrait se traduire par une demande croissante de procédures et d'interventions chirurgicales impliquant des endoscopes et des chirurgies micro-invasives, et ainsi augmenter les demandes pour des méthodes efficaces de stérilisation à haut débit pouvant retraiter de tels dispositifs, tels que les systèmes de stérilisation à basse température.

De nos jours, il n'est pas inhabituel que la stérilisation d'instruments médicaux s'effectue dans trois départements au sein des hôpitaux, soit la centrale de stérilisation (CS), l'aire sous-stérile du bloc opératoire (OR) et le service de gastroentérologie (GI).

### **Pourquoi la stérilisation à basse température**

Bien que certains des instruments médicaux soient destinés à un usage unique, la majorité des instruments doit être stérilisée entre les interventions chirurgicales et, de ce fait, doit être compatible avec le procédé de stérilisation utilisé. Traditionnellement, la vapeur était utilisée pour stériliser les instruments chirurgicaux.

La gamme des instruments chirurgicaux d'aujourd'hui est très différente de celle d'autrefois. À l'heure actuelle, la tendance des interventions chirurgicales non-invasives (MIS) se maintient. Les instruments utilisés dans les MIS sont complexes, coûteux, fragiles et dans la plupart des cas, ne tolèrent pas la stérilisation à la vapeur. Ces instruments nécessitent une stérilisation à basse température dite « terminale ». Ces instruments en forte demande représentent un défi de taille pour la stérilisation et un investissement financier considérable pour les hôpitaux.

La désinfection est beaucoup moins efficace que la stérilisation, car elle ne tue pas nécessairement tous les micro-organismes nuisibles, particulièrement les spores bactériennes. La stérilisation à basse température offre un niveau de sécurité accru puisqu'il s'agit d'un procédé qui détruit complètement tous les types d'organismes microbiologiques avec un niveau d'assurance de la stérilité de  $10^{-6}$  (NAS<sup>-6</sup>).

### **L'environnement concurrentiel**

La Société évolue dans une industrie caractérisée à la fois par des entreprises régionales et des multinationales qui mettent en marché des technologies de stérilisation, tels que Getinge AB, la Corporation STERIS, Johnson & Johnson, la Compagnie 3M, Cantel Medical Inc., Olympus Corporation, Custom Ultrasonics Inc. et Belimed AG.

Les méthodes de stérilisation à basse température à la vapeur les plus utilisées actuellement sont les systèmes de stérilisation au peroxyde d'hydrogène (H<sub>2</sub>O<sub>2</sub>). Ces méthodes offrent une stérilisation dite « terminale », ce qui signifie que les instruments sont emballés et par le fait même demeurent stériles jusqu'à ce qu'ils soient déballés sur les lieux de la chirurgie. Les méthodes actuelles de stérilisation au peroxyde d'hydrogène sont rapides, mais très coûteuses. Elles sont également limitées en matière d'efficacité et de capacité de chargement dues à leur configuration.

Une autre méthode jouant un rôle dans le sous-segment du retraitement à basse température est celle stérilisant à l'aide de produits chimiques liquides. Ce type de procédé est utilisé directement dans les salles d'opération et correspond à une méthode juste à temps qui vient compléter le traitement d'instruments stériles de la centrale de stérilisation. Le département de gastroentérologie est aussi un important utilisateur de la stérilisation au moyen de produits chimiques liquides pour le retraitement des endoscopes. Ces systèmes sont sous un contrôle accru en raison de contamination croisée d'un patient à l'autre dû à de bactéries multi-résistantes aux antibiotiques.

Chacune de ces méthodes de stérilisation offre des avantages pour les clients, mais aucune d'entre elles n'est une solution complète répondant à leurs besoins de retraitement rapide et à haut débit des instruments médicaux dispendieux et complexes. Les clients doivent acheter et entretenir un éventail de produits de manière à satisfaire leurs besoins quotidiens d'instruments stériles. La technologie de TSO<sub>3</sub> se rapproche d'une solution complète pour ses utilisateurs et les revendications d'usage élargies approuvées par la FDA montrent les capacités véritablement supérieures du système de stérilisation STERIZONE<sup>®</sup>.



## Revue annuelle 2017

### Affaires réglementaires

En mars 2016, la Société a reçu l'autorisation réglementaire 510(k) pour un modèle universel du stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4. Le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 a été autorisé pour la commercialisation aux États-Unis en décembre 2014. La nouvelle autorisation permet à la Société de simplifier le processus d'assemblage et d'expédition autour d'une plate-forme unique du stérilisateur respectant les règlements mondiaux de conception électromécanique. La Société a maintenant harmonisé la production avec un seul modèle réduisant la complexité et les coûts liés aux stocks et améliorant l'efficacité et le rythme de la production.

Le 4 juillet 2016, TSO<sub>3</sub> a annoncé que la FDA avait approuvé les indications d'usage élargies de TSO<sub>3</sub> pour son stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 aussi relativement à certains endoscopes flexibles à canaux multiples jusqu'à 3,5 mètres de longueur et quatre canaux ou moins. L'autorisation réglementaire des revendications supplémentaires représente un tout nouveau niveau de protection pour les patients contre le retraitement inefficace d'instruments résultant de l'utilisation de systèmes de désinfection moins efficaces, particulièrement pour les endoscopes flexibles. Ces revendications d'usage élargies démontrent encore plus le leadership technologique de la Société - offrant une meilleure protection des patients dans les applications où la stérilisation dite « terminale » n'était pas possible auparavant.

Les revendications d'usage élargies maintenant approuvées pour le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 correspondent aux exigences de plus en plus élevées des autorités réglementaires sur le retraitement des dispositifs médicaux, en particulier pour les colonoscopes et les autres instruments médicaux complexes utilisés lors d'interventions chirurgicales micro-invasives. La désinfection est moins efficace que la stérilisation, car elle ne tue pas nécessairement tous les micro-organismes nuisibles, en particulier les spores bactériennes. La stérilisation à basse température avec le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 offre une solution plus efficace, puisqu'il s'agit d'un procédé exclusif qui détruit complètement tous les types d'organismes microbiologiques avec un niveau d'assurance de la stérilité de 10<sup>-6</sup> (NAS<sup>-6</sup>). De plus, les données que la Société a fournies à la FDA confirment que le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 peut stériliser des endoscopes flexibles à canaux multiples (jusqu'à un maximum de quatre canaux) ayant des lumières internes ≥ 1,45 mm de diamètre interne et ≤ 3500 mm de longueur totale, et ≥ 1,2 mm de diamètre interne et ≤ 1955 mm de longueur totale, qui sont généralement présents dans les vidéo-colonoscopes et les gastroscopes – une première dans l'industrie pour n'importe lequel des procédés de stérilisation d'instruments médicaux.

Le 20 juillet 2017, la Société a annoncé qu'elle a déposé auprès des autorités américaines une demande d'autorisation 510(k) pour son stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 pour la stérilisation dite « terminale » de duodénoscopes utilisés dans les procédures CPRE. Advenant l'autorisation de cette revendication, le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 de TSO<sub>3</sub> deviendrait la première et seule technologie de stérilisateur validée aux États-Unis avec une revendication approuvée pour la stérilisation dite « terminale » de duodénoscopes.

Le dépôt de la Société est appuyé par des résultats de laboratoire confirmant que le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 avec ses agents stérilisants, le peroxyde d'hydrogène et l'ozone, peut stériliser de façon terminale les endoscopes flexibles à canaux multiples avec mécanisme élévateur scellé (vidéo-duodénoscope). Advenant l'autorisation, la revendication équivaldra aux revendications existantes déjà obtenues par la Société pour le Canada et l'Europe.

Le 7 septembre 2017, la Société a annoncé que le deuxième plus important hôpital au Canada a complété l'installation de plusieurs stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 et qu'il emploie maintenant ces stérilisateur pour stériliser les duodénoscopes utilisés sur les patients lors de procédures CPRE. TSO<sub>3</sub> a également annoncé qu'elle a complété avec succès une inspection de conformité du système qualité réalisée par les autorités réglementaires américaines. La Société a passé l'inspection sans aucune constatation – ce qui est considérable étant donné l'expansion récente de la Société. La Société poursuit son programme d'amélioration continue quant à sa conformité réglementaire. Ce programme qui a d'ailleurs été salué par les autorités réglementaires.

Le 27 septembre 2017, la Société a annoncé qu'elle a reçu une communication de la part des autorités réglementaires américaines concernant sa demande de revendications d'usage élargies pour le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 en lien avec la stérilisation dite « terminale » de duodénoscopes. Dans leur communication, les autorités réglementaires américaines ont demandé à la Société de clarifier certains aspects concernant l'étiquetage proposé relativement au retraitement de duodénoscopes utilisant le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4. De plus, prenant acte de récents enjeux relatifs aux endoscopes CPRE, les autorités ont également demandé la tenue d'essais précis pour documenter ce qu'ils décrivent comme constituant des « particularités représentant des défis » des dispositifs énumérés, ce qui comprend des essais concernant l'intégrité du joint d'adhésif situé à l'embout distal des duodénoscopes après le processus de stérilisation.

La Société a répondu le 16 novembre 2017 et la réponse a inclus le résumé de ses résultats de tests évaluant l'effet du processus de stérilisation de TSO<sub>3</sub> sur les caractéristiques spécifiques relatives à la conception de certains endoscopes, en plus des clarifications liées aux revendications d'usage se retrouvant dans l'étiquetage proposé du duodélescope ciblé. La Société, dans sa réponse, a identifié une recommandation d'inspection des instruments dans le but d'aider les usagers à surveiller les dispositifs médicaux lorsqu'ils effectuent la stérilisation dite « terminale » des duodénoscopes avec le système de stérilisation STERIZONE<sup>®</sup>.

Le 19 décembre 2017, la Société a annoncé qu'elle avait eu d'autres échanges avec les autorités réglementaires américaines et que les informations fournies par la Société aux autorités réglementaires répondaient à la majorité des points énumérés dans la demande initiale d'informations supplémentaires. Les autorités réglementaires ont recommandé l'ajout de données supplémentaires afin d'appuyer les revendications relativement aux déclarations de compatibilité, ce que la Société a fait à ce moment. Le 19 mars 2018, la Société a remis les informations additionnelles en réponse aux demandes des autorités réglementaires américaines en appui aux revendications d'usage élargies. Dans sa réponse, la Société a inclus les données confirmant l'absence d'infiltration de fluide sous le capuchon à l'extrémité distale du dispositif ainsi que les données réelles provenant d'une étude de marché demandée par TSO<sub>3</sub> sur la durée de vie utile des duodénoscopes.

### **Activités commerciales**

Le 25 novembre 2015, TSO<sub>3</sub> et *Getinge Infection Control AB* («Getinge»), un leader international en solutions de contrôle des infections, ont conclu une entente (« entente Getinge ») accordant à Getinge les droits exclusifs de distribution mondiale pour le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 de TSO<sub>3</sub> en échange de 7,5 millions \$ en plus des garanties de minimums de performance. En lien avec l'entente Getinge, TSO<sub>3</sub> a reçu des commandes de Getinge en décembre 2015 et 2016. La Société a expédié respectivement 110 et 170 stérilisateurs STERIZONE<sup>®</sup> VP4 en 2016 et en 2017 dans le cadre de la pleine réalisation contractuelle pour ces commandes. Ces expéditions ont fourni à Getinge des stérilisateurs pour vendre aux usagers et ont permis à la Société d'établir de plus grands volumes d'assemblage, des capacités de production, des méthodologies d'achats, des améliorations au niveau des coûts et des structures quant à la chaîne d'approvisionnement. En novembre 2017, la Société a indiqué que plus de 50 stérilisateurs STERIZONE<sup>®</sup> VP4 avaient été expédiés aux usagers au Canada et aux États-Unis.

Les ventes selon l'entente Getinge sont effectuées en dollar américain à Getinge. La Société comptabilise les revenus quand elle vend ses stérilisateurs à Getinge. Getinge reçoit également du support technique continu de TSO<sub>3</sub> faisant partie de l'entente.

Les exigences de performance de l'entente Getinge impliquent des engagements d'achats minimum d'unités de Getinge et selon la réalisation des obligations de TSO<sub>3</sub>. Getinge doit fournir une commande d'achat visant un nombre d'unités établi selon des engagements minimums annuels et au 1<sup>er</sup> janvier 2018, Getinge n'a pas encore soumis une telle commande d'achat de stérilisateurs pour 2018.

Le 25 janvier 2018, la Société a conclu une entente de coopération commerciale (l'« Entente de rachat et de ventes ») avec Getinge dans un effort commun pour augmenter les ventes auprès des usagers et afin d'optimiser l'expérience client. L'Entente de rachat et de ventes permet à la Société de vendre



directement son stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4, ses produits connexes et ses services aux États-Unis et au Canada et de racheter pas moins de 100 stérilisateurs STERIZONE<sup>®</sup> VP4 pour un montant de 3,3 millions \$. Getinge continuera de vendre les stérilisateurs STERIZONE<sup>®</sup> VP4 en Amérique du Nord et dans le reste du monde et les parties ont convenu d'un mécanisme de sélection de clients afin de prévenir les risques de conflit.

Les parties ont débuté des négociations afin d'apporter des modifications additionnelles à la relation de distribution visant l'augmentation de la rapidité, de la flexibilité et de l'efficacité de la relation, soit par une nouvelle entente ou une modification à l'entente Getinge. L'Entente de rachat et de ventes et l'entente de distribution exclusive se termineront le 1<sup>er</sup> août 2018 à moins d'un accord mutuel entre les parties d'une extension. Si les parties n'arrivent pas à s'entendre, TSO<sub>3</sub> s'est engagé à racheter d'ici au 1<sup>er</sup> juillet 2019 les stocks restants de stérilisateurs STERIZONE<sup>®</sup> VP4 de Getinge, au même prix unitaire que dans l'Entente de rachat et de ventes. Dans l'éventualité que l'entente Getinge se termine, Getinge perdrait ses droits à titre de revenus de licence et ses autres droits selon l'entente, et le seul recours que la Société aurait contre Getinge serait de retenir en totalité les 7,5 millions \$ de paiement de frais de licence fait par Getinge lorsque l'entente Getinge a été conclue et de demander à Getinge d'accepter les livraisons et de payer pour les unités selon les commandes d'achats en cours.

L'entente Getinge contient également des dispositions de résiliation en faveur de Getinge si TSO<sub>3</sub> se retrouvait en situation de violation significative menant à une période de grâce de 90 jours ou en d'autres circonstances comme un changement de contrôle de la Société. Dans l'éventualité d'une telle résiliation par Getinge, la Société pourrait payer une indemnité de résiliation de l'entente avec Getinge équivalant à un montant égal ou supérieur à: (i) cinq millions \$ US ou deux fois les revenus des produits des douze mois précédents pour une fin au cours de la première ou la deuxième année de l'entente, (ii) sept millions cinq cent mille dollars US ou une fois et demi les revenus des produits pour les douze mois précédents pour une fin au cours de la troisième année de l'entente, ou (iii) dix millions \$ US ou une fois les revenus des produits pour les douze derniers mois précédents la quatrième ou cinquième année de l'entente.

Le partenariat exclusif avec un fournisseur mondial de haut niveau de services et de dispositifs de contrôle des infections représente une approbation du système de stérilisation STERIZONE<sup>®</sup> pour stériliser les charges et les dispositifs les plus complexes utilisés dans les soins de santé d'aujourd'hui. Getinge, avec l'appui de TSO<sub>3</sub>, vend et installe les stérilisateurs STERIZONE<sup>®</sup> VP4 dans les hôpitaux américains et les commentaires initiaux des utilisateurs ont été très positifs.

### **Financement de la chaîne d'approvisionnement**

En décembre 2016, TSO<sub>3</sub> a obtenu l'accès à un programme automatique d'affacturage des comptes débiteurs grâce à un effort conjoint avec Getinge et un partenaire bancaire mondial de Getinge. Ce programme fournit un instrument simple et peu coûteux à Getinge et TSO<sub>3</sub> facilitant le financement du fonds de roulement. Dans le cadre de ce programme, TSO<sub>3</sub> peut à tout moment affacturer (vendre à la banque) jusqu'à 100 % des comptes débiteurs en suspens que Getinge comptabilise au programme en échange d'un faible escompte.

La presque totalité des revenus et des comptes débiteurs de TSO<sub>3</sub> proviennent de Getinge. Sous cette structure, Getinge bénéficie d'une période de paiement de 90 jours suivant la date de facturation contrairement aux termes standards de 45 jours. Il n'y a aucun frais d'ouverture bancaire associé à ce programme et il est à l'entière discrétion de TSO<sub>3</sub> de procéder ou non à l'affacturage des comptes débiteurs comptabilisés au programme.

TSO<sub>3</sub> a utilisé ce programme au cours de l'année 2017.

### **Expansion européenne**

Getinge a continué le lancement commercial du stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 en Europe en 2017. Du personnel clé en vente et marketing a été engagé par Getinge et des sessions de formation ont eu lieu.

En 2016, en appui au lancement commercial en Europe au cours du premier trimestre de 2017, TSO<sub>3</sub> a complété le développement d'une option de double porte, ou de « pass-through » pour le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4. Il est hautement souhaitable d'avoir des systèmes « pass-through » dans certains départements de stérilisation où un mur sépare le sale du propre et le propre de l'inventaire stérile – une approche favorisée par plusieurs hôpitaux européens. Même si l'option de double porte est moins populaire aux États-Unis, la Société prévoit poursuivre dans le cours normal les démarches pour recevoir l'autorisation de vendre ce produit aux États-Unis.

En plus de compléter le développement de l'option de double porte, la Société a débuté des études en France dans le but d'obtenir des revendications sur l'inactivation des prions pour ce marché. Les prions sont impliqués dans des maladies telles que des encéphalopathies spongiformes transmissibles qui causent l'ESB, souvent appelé « maladie de la vache folle ». TSO<sub>3</sub> effectue des tests en utilisant le « protocole standard de prions » (PSP), un protocole établi par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), anciennement dénommé l'Afssaps. Les premières études menées en France indiquent que le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 est efficace dans des conditions *in vitro*. L'étude s'étend maintenant pour inclure des tests supplémentaires *in vitro* et *in vivo*. Les revendications pour l'inactivation des prions sont nécessaires pour le marché français lorsque des dispositifs médicaux sont utilisés dans des opérations à « haut risque » telles que des procédures neurologiques et ophtalmologiques.

### Propriété intellectuelle

Compte tenu du temps et des investissements requis pour développer de nouveaux produits et pour obtenir l'autorisation de les commercialiser, la Société accorde beaucoup d'importance à la protection de ses résultats de recherche, de ses secrets commerciaux et de sa technologie. Au 31 décembre 2017, TSO<sub>3</sub> a 185 brevets délivrés ou demandes de brevet en instance à travers le monde dont 91 directement en lien avec le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 et la technologie associée de la Société. TSO<sub>3</sub> s'appuie sur une combinaison de brevets, de lois, de secrets commerciaux, d'ententes de non divulgation et de dispositions contractuelles diverses pour protéger sa technologie exclusive. Rien ne peut toutefois garantir que les mesures de protection prises par TSO<sub>3</sub> seront exécutoires ou suffisantes pour empêcher l'appropriation illicite de sa technologie ou la mise au point par des tiers de la même technologie ou d'une technologie semblable.

TSO<sub>3</sub> a déposé le 29 septembre 2010 des demandes de brevet pour ses innovations technologiques relatives à des méthodes et des systèmes de stérilisation au peroxyde d'hydrogène seulement et au peroxyde d'hydrogène et à l'ozone en vue de protéger ses innovations aux États-Unis, en Europe et dans d'autres pays incluant le Japon.

Lors du premier trimestre de 2013, et en 2015, TSO<sub>3</sub> a déposé un certain nombre de demandes de brevet divisionnaires dans chacun des pays mentionnés précédemment en vue d'obtenir une protection pour la plupart des concepts inventifs individuels décrits dans la demande de brevet originale. Plusieurs brevets couvrant la technologie embarquée dans le système de stérilisation STERIZONE<sup>®</sup> ont maintenant été délivrés, tandis que les autres demandes sont encore en instance.

En septembre 2014, TSO<sub>3</sub> a déposé une nouvelle demande de brevet internationale sur ses méthodes novatrices pour instruments et accessoires chirurgicaux afin d'améliorer davantage la compatibilité sous différentes conditions de charge.

En 2015, l'Office des brevets des États-Unis et le Bureau canadien des brevets ont chacun accordé à la Société un premier brevet couvrant un aspect fondamental de la technologie intégrée dans le système de stérilisation STERIZONE<sup>®</sup> de TSO<sub>3</sub>. Également en 2015, six brevets additionnels ont été délivrés au Japon (sept brevets délivrés) tandis que l'Office européen des brevets a fait part de sa décision d'accorder deux brevets supplémentaires (sept brevets délivrés et en vigueur dans jusqu'à 13 pays d'Europe).

À la fin de l'année 2015, TSO<sub>3</sub> a en outre déposé de nouvelles demandes de brevet à l'international et aux États-Unis et relatives à des indicateurs biologiques (BI) utilisés pour surveiller l'efficacité d'un procédé de stérilisation.

En 2016, l'Office des brevets des États-Unis a accordé à la Société six brevets additionnels couvrant des aspects fondamentaux de la technologie et pour la plupart utilisés dans le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4.

Aussi en 2016 :

- TSO<sub>3</sub> a déposé de nouvelles demandes de brevet divisionnaires couvrant des aspects critiques supplémentaires de la technologie de TSO<sub>3</sub> aux États-Unis et en Europe afin de renforcer encore la protection par brevet du système de stérilisation STERIZONE<sup>®</sup>.
- Un premier brevet portant sur la technologie intégrée dans le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 a été accordé au Mexique et permet ainsi d'étendre la couverture géographique de la protection par brevets de la Société.
- Une demande de brevet internationale déposée antérieurement sur des méthodes innovantes pour améliorer encore la compatibilité sous différentes conditions de charge est maintenant entrée dans la phase nationale dans plusieurs pays, y compris les États-Unis.

En 2017, l'Office des brevets des États-Unis et le Bureau des brevets du Japon ont chacun accordé à la Société un brevet additionnel couvrant un aspect critique de la technologie de TSO<sub>3</sub> afin de renforcer plus encore la protection par brevets du système de stérilisation STERIZONE<sup>®</sup>.

Le Bureau canadien des brevets a également accordé à la Société cinq brevets additionnels sur des aspects importants distincts de la technologie de TSO<sub>3</sub> et pour la plupart utilisés dans le système de stérilisation STERIZONE<sup>®</sup>.

Cinq brevets additionnels ont été délivrés au Mexique tandis que sept brevets ont été délivrés en Corée du Sud afin d'étendre la couverture géographique de la protection par brevets du système de stérilisation STERIZONE<sup>®</sup>.

Également en 2017, le Bureau des Brevets d'Australie et le Bureau des brevets d'Afrique du Sud ont chacun accordé à la Société un brevet portant sur des méthodes innovantes pour améliorer encore la compatibilité sous différentes conditions de charge.

Toujours en 2017, une demande de brevet internationale déposée antérieurement et relative à des indicateurs biologiques (BI) utilisés pour surveiller l'efficacité d'un procédé de stérilisation est entrée dans la phase nationale dans plusieurs pays.

D'autres demandes de brevets sont toujours en instance aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Le *système dynamique de diffusion de l'agent stérilisant<sup>MC</sup>* de TSO<sub>3</sub> fait partie intégrante de la différenciation de ses produits et sa protection améliore la valeur intrinsèque de la Société.

Les marques de commerce sont des éléments d'actifs important de notre Société. La marque STERIZONE<sup>®</sup> est une marque de commerce enregistrée de TSO<sub>3</sub> aux États-Unis, au Canada et en Europe, tandis que la marque de commerce STERIZONE TECHNOLOGY<sup>®</sup> est enregistrée au nom de TSO<sub>3</sub> dans pas moins de 43 pays.

## Objectifs 2018

Le 25 janvier 2018, la Société a conclu l'Entente de rachat et de ventes avec Getinge. Au lieu de compter uniquement sur Getinge pour le succès de la commercialisation et les sources de revenus de la Société, la Société et Getinge ont convenu de partager le marché canadien et américain et de convenir d'une

stratégie de coopération commerciale pour le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 de la Société, tandis que Getinge retient les droits et la responsabilité pour commercialiser dans le reste du monde. Le résultat de cette Entente de rachat et de ventes est que la Société prévoit vendre directement son stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4, ses produits connexes et ses services aux États-Unis et au Canada et racheter pas moins de 100 stérilisateurs pour un montant de 3,3 millions \$ de Getinge, comme une source de produits en stock pour de futures ventes pour la Société. En combinant les forces, réduisant les stocks du distributeur de la Société à un coût inférieur que le coût de fabrication de la Société et en mettant en place un mécanisme efficace de sélection clients pour prévenir les risques de conflit, les deux parties prennent des mesures efficaces pour accélérer la commercialisation en tenant compte des niveaux des stocks.

Selon les termes de L'Entente de rachat et de ventes, tant cette Entente que l'entente Getinge se termineront automatiquement le 1<sup>er</sup> août 2018, à moins d'un accord mutuel entre les parties d'une extension. Les négociations de bonne foi ont commencé par les deux parties afin de soit remplacer ou amender les ententes existantes, avec un objectif mutuel à travailler vers une entente commerciale nouvelle et améliorée. Alors que les négociations sont en cours, tant Getinge que TSO<sub>3</sub>, travailleront pour vendre les stocks existants de Getinge, incluant les ventes directes par la Société des stocks rachetés à Getinge.

La Société réalloue certaines de ses ressources internes vers les ventes et le marketing et elle a complété la mise en place initiale d'une équipe expérimentée de professionnels de la vente, de soutien technique et clinique. Ces professionnels sont maintenant responsables de la vente et du soutien aux usagers au sein des centrales de stérilisation (CSSD) des centres hospitaliers ainsi que du développement d'opportunités additionnelles dans le segment du marché de retraitement gastro-intestinale. Selon les commentaires des usagers que la Société a reçus, TSO<sub>3</sub> est en mesure de commercialiser et de fournir un soutien aux clients rencontrant les meilleurs standards de l'industrie. TSO<sub>3</sub> continuera aussi d'appuyer Getinge dans la vente, le support, l'installation et le service des clients actuels et futurs.

La Société planifie de mener des formations et des réunions de ventes additionnelles et investira davantage dans les efforts de vente et de marketing en soutien au déploiement des stérilisateurs STERIZONE<sup>®</sup> VP4 aux États-Unis et en Europe. La Société continuera à travailler en collaboration avec Getinge en préparant le lancement commercial auprès des marchés internationaux ciblés.

De plus, la Société continuera d'utiliser ses laboratoires en appui à ses services de tests de compatibilité des instruments traditionnels et des endoscopes et ses initiatives en développement de nouveaux produits. De tels efforts aideront la Société à montrer aux manufacturiers, à Getinge et aux hôpitaux l'impact que ses technologies peuvent avoir sur les équipements médicaux, le retraitement efficace, l'efficacité, le rendement et la simplicité de la stérilisation dite « terminale » des endoscopes.

La Société s'attend à des demandes supplémentaires pour des produits consommables, des garanties et des activités liées au service à la clientèle puisque plus de stérilisateurs STERIZONE<sup>®</sup> VP4 de la Société seront installés dans les hôpitaux et autres centres médicaux. La Société continuera d'élargir sa production de produits consommables et ses capacités d'expédition au Canada, aux États-Unis et en Europe.

La Société continuera à poursuivre sa demande d'autorisation 510(k) auprès des autorités américaines pour la stérilisation dite « terminale » de duodénoscopes utilisés dans les procédures CPRE. Advenant l'autorisation de cette revendication, le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 de TSO<sub>3</sub> deviendrait la première et seule technologie de stérilisateur validée aux États-Unis avec une revendication approuvée pour la stérilisation dite « terminale » de duodénoscopes.

Au cours des années antérieures, la Société a continué d'investir dans le développement d'amélioration de produits. TSO<sub>3</sub> et Getinge ont discuté de ces améliorations qui feront en sorte que les installations seront plus rapides et faciles. Entre-temps, TSO<sub>3</sub> planifie d'adapter, à un certain coût, les stocks présentement chez Getinge car ces améliorations ont été délibérément conçues pour s'intégrer à la version actuelle du stérilisateur.

## Rapport de gestion

Ce présent rapport de gestion vise à permettre aux lecteurs d'évaluer les résultats et la situation financière consolidée de TSO<sub>3</sub> inc. (« TSO<sub>3</sub> » ou la « Société ») pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2017 en comparaison avec la période de douze mois terminée le 31 décembre 2016. Cette information est datée du 20 mars 2018 et doit être lue en parallèle avec les états financiers annuels consolidés audités et les notes complémentaires consolidées. Sauf indication contraire, les montants sont présentés en dollars américains.

Les données financières contenues dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers annuels consolidés audités de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Nous nous référons occasionnellement à des mesures financières non normalisées selon les IFRS dans le rapport de gestion. Veuillez consulter la section Mesures financières non normalisées selon les IFRS pour plus d'information.

Les états financiers annuels consolidés audités, les notes complémentaires consolidés et le rapport de gestion ont été revus par le comité d'audit et de gestion des risques de TSO<sub>3</sub> et approuvés par le conseil d'administration.

Le présent rapport de gestion contient des informations prospectives. Une déclaration concernant l'information prospective est faite à la section suivante. Le lecteur devrait aussi consulter la section sur les facteurs de risque qui discute des risques et des incertitudes qui peuvent avoir une incidence négative important sur la Société, sur ses résultats d'opération, ou sur sa situation financière, ainsi que sur ses placements dans les titres de la Société.

Des informations additionnelles sur la Société sont disponibles dans sa notice annuelle et sous le profil d'émetteur de TSO<sub>3</sub> sur le site Internet SEDAR [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ainsi que sur le site internet de TSO<sub>3</sub> [www.tso3.com](http://www.tso3.com).

## Informations prospectives

Certains énoncés contenus dans ce rapport et le rapport de gestion représentent des énoncés de nature prospective portant notamment sur des événements futurs ou sur le rendement ou les perspectives ou occasions d'affaires futurs de la Société et sur le développement de produits. Exception faite de ceux portant sur des faits historiques, tous les énoncés peuvent être considérés comme des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs s'accompagnent fréquemment, mais non systématiquement, de termes tels que « rechercher », « anticiper », « planifier », « poursuivre », « estimer », « s'attendre à », « pouvoir », « faire », « projeter », « prédire », « potentiel », « cibler », « intention », « entendre », « pourrait », « devrait », « croire » et autres termes ou expressions analogues. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent considérablement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs.

La Société est d'avis que les attentes dont il est fait état dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais ne peut donner aucune garantie qu'elles se matérialiseront. Ces énoncés sont établis en date du présent document. Ces énoncés se basent sur un certain nombre d'hypothèses qui pourraient se révéler inexactes, notamment celles portant sur :

- le succès de sa relation d'affaires avec Getinge et les fournisseurs;
- la capacité de la Société et de Getinge de déployer les produits de TSO<sub>3</sub> aux utilisateurs;
- la capacité de la Société de mettre en marché et de vendre ses produits;
- la conjoncture commerciale et économique;
- la capacité de se procurer du matériel et fourniture en quantités suffisantes lorsque nécessaire;
- la capacité d'obtenir les autorisations réglementaires pour commercialiser ses produits;
- la capacité d'attirer et de retenir du personnel qualifié;
- l'approbation réglementaire;
- la concurrence;
- les avantages fiscaux et les taux d'imposition;



- la capacité de réaliser des travaux de recherche et de développement;
- le taux de change des devises étrangères;
- la capacité de la Société d'obtenir des capitaux et autres risques financiers;
- la compatibilité des instruments médicaux avec la technologie de la Société.

Ces énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes portant notamment sur les activités commerciales, la compatibilité, la biocompatibilité, les projets de recherche et développement, la dépendance envers le personnel clé, la gestion de la croissance des affaires, la propriété intellectuelle et la contrefaçon, la concurrence, les questions liées à la responsabilité à l'égard des produits, les litiges, les approbations réglementaires et les instruments financiers. Les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Les facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement comprennent notamment, mais sans y être limités, les facteurs de risque décrits sous la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société pour l'année se terminant le 31 décembre 2017, et qui représentent selon la connaissance de la Société, les risques connus et inconnus ainsi que les incertitudes auxquels nous faisons face au 20 mars 2018, la date de dépôt pour l'exercice financier 2017. Ces énoncés sont établis en date du présent document à moins d'avis contraire.

Les investisseurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs étant donné que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels ils se fondent pourraient ne pas se concrétiser. Le lecteur doit prendre note que la liste des facteurs importants précités n'est pas exhaustive. Les investisseurs qui basent leur opinion sur les énoncés prospectifs de la Société devraient évaluer avec soin les facteurs précités ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et les risques qu'ils comportent. Le lecteur ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Société.

Enfin, la Société n'entend pas mettre à jour ces énoncés prospectifs et n'a aucune obligation de le faire, sauf dans la mesure requise par les lois applicables.

## Sommaire des résultats

Exercices terminés les 31 décembre (audités, base IFRS, en milliers de \$ US, sauf les montants par action)

	2017	2016
	\$	\$
<b>Revenus</b>	<b>19 726</b>	13 301
<b>Coût des marchandises vendues</b>	<b>12 068</b>	9 188
<b>Bénéfice brut</b>	<b>7 658</b>	4 113
<b>Dépenses</b>		
Recherche et développement	6 222	3 512
Frais de vente, frais généraux et dépenses administratives	8 728	6 529
Frais financiers (revenus)	132	(1 658)
<b>Dépenses totales</b>	<b>15 082</b>	8 383
<b>Perte nette avant charge d'impôt</b>	<b>(7 424)</b>	(4 270)
Charge d'impôt	30	109
<b>Perte nette et élément du résultat global</b>	<b>(7 454)</b>	(4 379)
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)</b>	<b>92 508</b>	90 810
<b>Perte nette par action de base et diluée</b>	<b>(0,08)</b>	(0,05)
<b>Perte globale par action de base et diluée</b>	<b>(0,08)</b>	(0,05)

## Analyse des résultats

Dans les paragraphes qui suivent, la Société discute des variations de certains comptes au cours des exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016.

Tous les montants sont en **dollars américains** sauf indication contraire.

## REVENUS

Pour l'exercice de 2017, les revenus se sont élevés à 19,7 millions \$, comparativement à 13,3 millions \$ en 2016. TSO<sub>3</sub> a expédié 170 stérilisateurs STERIZONE<sup>®</sup> VP4 à Getinge en 2017 et a comptabilisé 0,9 million \$ à titre de revenus de licence de Getinge au cours de l'exercice de 2017, comparativement à 110 unités expédiées et 0,6 million \$ à titre de revenus de licence en 2016. Les ventes de produits consommables brevetés de la Société au cours de 2017 ont également augmenté, comparativement à 2016 suite à l'installation accrue de stérilisateurs STERIZONE<sup>®</sup> VP4, contribuant à la croissance des revenus totaux compensant par une baisse des revenus d'accessoires au cours des mêmes périodes.

## PERTE NETTE

Pour l'exercice de 2017, la perte nette et la perte globale totalisaient 7,5 millions \$ ou 0,08 \$ par action, comparativement à une perte nette et une perte globale de 4,4 millions \$ ou 0,05 \$ par action qui inclue les 1,6 million \$ non récurrents du gain de change suite au changement de la monnaie fonctionnelle du dollar canadien en dollar américain.

En 2017, le bénéfice brut a augmenté de 3,5 millions \$, comparativement à l'an dernier, principalement due à une augmentation des ventes de stérilisateurs STERIZONE<sup>®</sup> VP4 à Getinge, compensé par l'augmentation de 2,8 millions \$ des investissements faits dans les activités de recherche et développement et 2,2 millions \$ en frais de ventes, frais généraux et dépenses administratives afin d'appuyer les besoins corporatifs.

En 2017, 1,0 million \$ de l'augmentation des dépenses provenait de la croissance des dépenses de rémunération non monétaire fondée sur des actions comparativement à l'an passé. L'amortissement de la rémunération fondée sur des actions a augmenté puisque la Société a octroyé de nouvelles options d'achat d'actions à ses nouveaux et actuels employés. Également, comme le prix de l'action de TSO<sub>3</sub> était plus haut au moment de leur octroi comparativement aux périodes précédentes; la valeur Black-Scholes pour chacune des options, qui est la base sur laquelle la Société calcule les dépenses de rémunération fondée sur des options, était plus élevée relativement aux années précédentes.

Pour l'exercice 2017, la Société n'a pas eu d'événements matériels qui auraient affecté son résultat global.

## Mesures financières non normalisées selon les IFRS

Ce rapport de gestion est préparé à partir des résultats et des informations financières établis selon les IFRS. En plus des mesures financières selon les IFRS, la direction utilise d'autres mesures non normalisées selon les IFRS afin de mesurer le rendement opérationnel de la Société. Il est probable qu'on ne puisse comparer les mesures financières non normalisées selon les IFRS qu'utilise la Société avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs, ou celles utilisées par des analystes financiers puisque leurs mesures peuvent avoir des définitions différentes. Les mesures utilisées par la Société ont pour objet de fournir de l'information supplémentaire et ne devraient pas être considérées isolément ou se substituer aux autres mesures de rendement financier calculées selon les IFRS.

Généralement, une mesure financière non normalisée selon les IFRS est une mesure chiffrée de la performance financière, de la situation financière ou des flux de trésorerie, d'une société qui n'est pas calculée selon les IFRS, ni reconnue par ces normes. La direction croit que les mesures financières non normalisées selon les IFRS sont importantes puisqu'elles permettent aux utilisateurs des états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats des opérations récurrentes et les tendances connexes, tout en améliorant la transparence et la clarté des résultats opérationnels. La direction croit également que ces mesures sont utiles afin de mesurer la capacité de la Société de s'acquitter de ses obligations financières.

La direction évalue son rendement opérationnel à l'aide de mesures additionnelles non-IFRS qui supprime les éléments inhabituels importants qui ne reflètent pas les résultats et les tendances opérationnels récurrents et en cours. Les résultats des ajustements en 2016 comprenaient l'élimination d'une dépense ponctuelle associée à un engagement d'achat de matières premières effectué dans l'année, mais rendues obsolètes par les améliorations aux alternatives d'installations en réponse aux commentaires des usagers, et par le gain de change important comptabilisé au cours du premier trimestre de 2016; ce qui a entraîné le calcul du BAIIA ajusté.

## RÉCONCILIATION DES IFRS AUX NON-IFRS BAIIA AJUSTÉS

En milliers de \$	2017				2016			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Bénéfice net (Perte nette)	(1 449)	(1 771)	(2 254)	(1 980)	(2 068)	(1 473)	(1 487)	649
Gains de change importants réalisés ou non réalisés	-	-	-	-	-	-	-	(1 578)
Frais (revenus) financiers	74	48	49	(39)	(69)	(50)	-	(10)
Amortissement et dépenses de dépréciation	246	331	221	168	120	147	103	77
Rémunération fondée sur des actions	301	632	592	609	286	333	268	216
Radiation ponctuelle des stocks	-	-	-	-	312	-	-	-
Taxes	(59)	33	29	27	48	15	(12)	58
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>(887)</b>	<b>(727)</b>	<b>(1 363)</b>	<b>(1 215)</b>	<b>(1 371)</b>	<b>(1 028)</b>	<b>(1 128)</b>	<b>(588)</b>

(1) Se référer aux « Mesures financières complémentaires non normalisées selon les IFRS. »

Le quatrième trimestre de 2016 a été affecté par une radiation ponctuelle unique des stocks de 0,3 million \$ liée à une dépense associée à un engagement d'achat de matières premières effectué dans l'année, mais rendue obsolète par les améliorations aux alternatives d'installations en réponse aux commentaires des usagers.

Le premier trimestre de 2016 a été affecté par le gain de change important de 1,6 million \$ réalisé suite à la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en dollars canadiens en effectuant un changement de la monnaie fonctionnelle, passant du dollar canadien au dollar américain.

Le BAIIA ajusté, est le bénéfice ajusté avant les intérêts, les impôts, l'amortissement et la dépense de dépréciation (BAIIA ajusté). Il ajuste le bénéfice net pour (1) les gains ou les pertes de change importants réalisés ou non réalisés, (2) les frais (revenus) financiers, (3) l'amortissement et la dépense de dépréciation, (4) la rémunération fondée sur des actions, (5) l'amortissement ou la radiation de certaines immobilisations corporelles et incorporelles, (6) la radiation ponctuelle des stocks (7) la charge d'impôt et (8) les autres éléments inhabituels importants.

## DÉPENSES

### Impact du taux de change

Effectif le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Société a changé sa monnaie fonctionnelle et sa monnaie de présentation, passant du dollar canadien (CA) au dollar américain (US) puisque la grande majorité de ses revenus actuels et futurs sont, et seront prévus, être libellés en dollars américains.

Une portion importante des dépenses de la Société sont en dollars canadiens. Les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain auront une incidence sur les résultats d'exploitation de la Société dans la mesure où les dépenses en dollars canadiens ne sont pas compensées par des revenus dans la même devise. La Société ne couvre actuellement pas les fluctuations de taux de change.

Au cours de l'exercice de 2017, le total des dépenses libellées en dollars canadiens était de 16,3 millions \$ CA, comparativement à 14,9 millions \$ CA pour l'exercice de 2016. Le taux de change moyen US/CA était de 0,7711 en 2017 comparativement à 0,7550 en 2016, ce qui représente une augmentation des dépenses de 2 % d'une année à l'autre lors de la conversion en \$ US. Le taux de

change moyen US/CA au quatrième trimestre de 2017 était de 0,7867 comparativement à 0,7494 au quatrième trimestre de 2016, ce qui représente une augmentation des dépenses de 5 % d'une année à l'autre lors de la conversion en \$ US.

En 2017, le total du coût des marchandises vendues relativement aux dépenses, libellées en dollars canadiens, était de 9,9 millions \$ CA, comparativement à 7,7 millions \$ CA en 2016. Similairement, les dépenses totales en recherche et développement, libellées en dollars canadiens, étaient de 3,2 millions \$ CA, comparativement à 3,5 millions \$ CA en 2016 et le total des frais de vente, frais généraux et dépenses administratives, libellées en dollars canadiens, étaient de 3,2 millions \$ CA, comparativement à 3,7 millions \$ CA en 2016.

Du point de vue séquentiel trimestriel, le taux de change moyen US/CA au quatrième trimestre de 2017 était de 0,7867 comparativement à 0,7983 au troisième trimestre de 2017, ce qui représente une diminution des dépenses de 1 % d'un trimestre à l'autre lors de la conversion en \$ US.

Au quatrième trimestre de 2017, les dépenses liées au coût des marchandises vendues total, libellées en dollars canadiens a été de 2,4 millions \$ CA, comparativement à 2,3 millions \$ CA au quatrième trimestre de 2016. Dans les mêmes périodes de comparaison, le total des dépenses de recherche et développement, libellées en dollars canadiens, était de 1,1 million \$ CA au quatrième trimestre 2017 comparativement à 0,8 million \$ CA au quatrième trimestre de 2016 et le total des frais de vente, frais généraux et dépenses administratives, libellés en dollars canadiens, était de 0,8 million \$ CA au quatrième trimestre 2017, comparativement à 0,7 million \$ CA au quatrième trimestre de 2016.

### **Coût des marchandises vendues**

Le coût des marchandises vendues inclut tous les frais liés aux coûts de la production, au contrôle et à l'assurance qualité s'y rapportant, aux coûts des services vendus aux utilisateurs, aux frais d'expédition, aux activités de la chaîne d'approvisionnement ainsi qu'à l'amélioration de la configuration de l'espace.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, le coût des marchandises vendues s'est élevé à 12,1 millions \$, comparativement à 9,2 millions \$ en 2016. En 2017, TSO<sub>3</sub> a expédié 170 stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 comparativement à 110 stérilisateur en 2016.

La marge brute était de 7,7 millions \$, soit 39 % des revenus en 2017 comparativement à 4,1 millions \$, soit 31 % des revenus en 2016. Cette augmentation de la contribution de la marge brute en 2017 est le résultat de la croissance des ventes de produits consommables ayant une marge plus élevée, ainsi que de la réduction des coûts de production des stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 qui, ont plus que compensé la diminution des ventes d'accessoires d'une année à l'autre.

Le coût des marchandises vendues a augmenté de 0,2 million \$, ou 1 % des ventes, dû aux mouvements de taux de change comparativement à l'année dernière.

### **Recherche et développement**

Pour l'exercice terminée le 31 décembre 2017, les dépenses de recherche et développement étaient de 6,2 millions \$, comparativement à 3,5 millions \$ pour la même période en 2016. Pour l'exercice 2017, la Société a engagé 1,0 million \$ de dépenses supplémentaires en lien aux achats de matériaux, à la maintenance des équipements ainsi qu'aux dépenses en bâtiments relativement au laboratoire de Myrtle Beach de même qu'en amortissement. De plus, ces dépenses étaient reliées aux revendications d'usage élargies pour les endoscopes, aux études de compatibilité des endoscopes et aux autres instruments médicaux pour le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4. Afin d'appuyer les projets de développement et le nouveau laboratoire, la Société a aussi augmenté ses dépenses en salaire, en rémunération fondée sur des actions, en frais de déplacement et en honoraires professionnels, par 1,7 million \$ en 2017.

### **Frais de vente, frais généraux et dépenses administratives**

Les frais de vente, les frais généraux et les dépenses administratives représentent la combinaison de dépenses de marketing, de ventes et services ainsi que les dépenses administratives. Les frais de vente,

les frais généraux et les dépenses administratives étaient de 8,7 millions \$ pour l'exercice de 2017, comparativement à 6,5 millions \$ en 2016 où 0,8 million \$ de cette croissance était due à une augmentation des dépenses de rémunération non monétaire fondée sur des actions.

Au cours de l'exercice de 2017, comparativement à l'an dernier, la Société a eu des dépenses additionnelles de 1,0 million \$ en salaire, en frais de déplacement et en recrutement suite à l'expansion de son équipe de direction, et de 0,2 million \$ en honoraires professionnels liés à la commercialisation, au marketing et à l'administration.

### Rémunération fondée sur des actions

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, la rémunération fondée sur des actions s'élevait à 2,1 millions \$, comparativement à 1,1 million \$ en 2016.

Au 31 décembre 2017, la Société avait 7,9 millions d'options en circulation, comparativement à 7,0 millions d'options en circulation en 2016. L'amortissement de la rémunération fondée sur des actions a augmenté puisque la Société a octroyé plus d'options d'achat d'actions à ses nouveaux et actuels employés en plus d'avoir une valeur Black-Scholes plus élevée pour chacune des options en raison du prix plus élevé des actions sous-jacentes au moment de leur octroi.

Ces dépenses sont présentées dans les états consolidés de la perte nette et du résultat global à l'item des dépenses sous la fonction liée aux détenteurs des options.

### Frais (revenus) financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, les revenus financiers étaient de 0,1 million \$, comparativement à 1,7 million \$ en 2016. Les frais financiers comptabilisés au cours de 2016 incluaient 1,6 million \$ réalisés suite à la conversion du dollar canadien en dollar américain au cours du premier trimestre de 2016.

## Analyse de la situation financière

(Auditée, base IFRS, en milliers \$ américains)

	2017 \$	2016 \$
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements (court et long) terme	14 808	19 260
Débiteurs	651	2 318
Stocks	2 040	1 703
Immobilisations corporelles	3 184	2 357
Immobilisations incorporelles	1 886	1 836
Créditeurs et charges courues à payer et passif d'impôt exigible et différé	2 515	2 381
Provision pour garantie	1 263	575
Revenus différés (courants et non courants)	6 050	6 949
Capitaux propres	12 891	17 671

### Liquidités

Au 31 décembre 2017, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements totalisaient 14,8 millions \$ comparativement à 19,3 millions \$ au 31 décembre 2016.

En 2017, la Société a utilisé environ 4,5 millions \$ en liquidités provenant des opérations, excluant les effets des changements des éléments hors caisse, représentant le même montant en 2016 (en excluant le gain de 1,6 million \$ de conversion de change ponctuel). La Société a généré 1,1 million \$ en liquidités des éléments hors caisse du fonds de roulement principalement grâce à son programme d'affacturage pour les factures provenant de Getinge, comparativement à 2,6 millions \$ utilisés au cours de la même période en 2016.



## Débiteurs

Au 31 décembre 2017 les débiteurs s'élevaient à 0,7 million \$, comparativement à 2,3 millions \$ au 31 décembre 2016. Au 31 décembre 2017, les débiteurs provenaient principalement de crédits R-D et de taxes à la consommation tandis que les débiteurs, au 31 décembre 2016, incluaient aussi un montant significatif à recevoir de Getinge. Au cours de 2017, la Société a utilisé le programme automatique d'affacturage pour presque tous ces comptes débiteurs provenant de Getinge.

## Stocks

Au 31 décembre 2017, les stocks s'élevaient à 2,0 millions \$ comparativement à 1,7 million \$ au 31 décembre 2016.

	2017 \$	2016 \$
Matières premières	1 137	1 023
Travaux en cours	242	137
Produits finis	661	543
	<b>2 040</b>	<b>1 703</b>

En 2017, la Société a augmenté ses stocks afin de soutenir la croissance des ventes de stérilisateurs STERIZONE® VP4 à Getinge selon l'entente Getinge et afin d'accroître l'approvisionnement en pièces pour les produits à être livrés en 2018.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, nettes de la dépréciation, se situaient à 3,2 millions \$ au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 0,8 million \$, comparativement au 31 décembre 2016. Au cours de l'exercice de 2017, TSO<sub>3</sub> a acquis un total de 1,6 million \$ en immobilisations corporelles. De ce montant, 0,3 million \$ a été investi en équipements et outillage, 0,5 million \$ en instruments médicaux et 0,4 million \$ en stérilisateurs pour utilisation dans ses laboratoires. La dépréciation a augmenté de 0,8 million \$ au cours de 2017.

## Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, nette de l'amortissement, ont augmenté passant de 1,8 million \$ à la fin de 2016 à 1,9 million \$ au 31 décembre 2017. La Société a investi 0,2 million \$ en brevets, compensé partiellement par l'amortissement au cours de la période.

## Créditeurs, charges courues à payer et passif d'impôt exigible et différé

Au 31 décembre 2017, les créditeurs, les charges courues à payer, le passif d'impôt exigible et différé se chiffraient à 2,5 millions \$, ce qui est 0,1 million \$ plus élevé comparativement au 31 décembre 2016. L'augmentation est reliée aux créditeurs. Au 31 décembre 2017, la Société avait 0,1 million \$ d'actif d'impôt futur comparativement à 0,1 million \$ de passif d'impôt futur au 31 décembre 2016.

## Revenus différés

À la fin de l'année, les revenus différés représentaient la partie non amortie des revenus de licence reçus en vertu de l'entente Getinge.

Au cours de l'exercice 2017, la Société a comptabilisé 0,9 million \$ en revenus de licence, ce qui est comptabilisé en tant que revenus au fur et à mesure que les services sont rendus et les produits expédiés, et ce sur la durée de l'entente Getinge comparativement à 0,6 million \$ en 2016. L'augmentation des revenus de licence est cohérente avec les 170 stérilisateurs STERIZONE® VP4 expédiés en 2017, comparativement à 110 unités en 2016.

## Capitaux propres

Au 31 décembre 2017, les capitaux propres s'élevaient à 12,6 millions \$, comparativement à 17,7 millions \$ au 31 décembre 2016. La variation est principalement le résultat de l'absorption du déficit d'exploitation encourue au courant de l'année 2017 compensée partiellement par 2,1 millions \$ en amortissement de la rémunération non monétaire fondée sur des actions au cours de la même période.

Au 31 décembre 2017, le nombre d'actions en circulation était de 92 854 304 (91 977 214 au 31 décembre 2016). Au 20 mars 2018, date de publication des résultats annuels de 2017, le nombre d'actions en circulation était de 92 891 304.

## Analyse des flux de trésorerie

(Auditée, base IFRS, en milliers de \$ américains)

	2017 \$	2016 \$
Activités d'exploitation	(3 130)	(5 390)
Activités d'investissement	7 936	(15 430)
Activités de financement	540	10 864

### Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie absorbés par les activités d'exploitation se sont élevés à 3,1 millions \$ pour l'exercice de 2017, comparativement à 5,4 millions \$ absorbés en 2016. En 2017, la Société a généré 1,1 million \$ en liquidités provenant de son fonds de roulement (2,6 millions \$ absorbés en 2016), et absorbé 4,4 millions \$ en perte nette une fois ajustée pour tenir compte des éléments hors caisse (perte nette de 2,9 millions \$ en 2016 incluant le gain sur taux de change de 1,6 million \$ provenant de la conversion de devise du dollar canadien au dollar américain).

### Activités d'investissement

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, les activités d'investissement ont généré 7,9 millions de \$, comparativement à 15,4 millions \$ absorbés en 2016. En 2017, la Société a généré 9,7 millions \$ provenant principalement de la disposition de placements à court terme et long terme et a effectué l'achat de 1,8 million \$ en immobilisations corporelles et incorporelles en 2017, comparativement à 14,0 millions \$ en achat net en investissements et 1,4 million \$ en immobilisations corporelles et incorporelles en 2016.

### Activités de financement

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, 0,5 million \$ ont été générés par les activités de financement comparativement à 10,9 millions \$ en 2016. Le montant total généré en 2017 provenait des options exercées tandis que le montant total de 10,1 millions \$ en 2016 provenait de l'exercice des bons de souscription expirant en 2016.

## Sommaire des résultats trimestriels

(non audité, base IFRS, en milliers \$ américains, sauf les montants par action)

Ce tableau montre l'évolution trimestrielle des revenus, du bénéfice net (perte nette) et du bénéfice net (perte nette) par action.

	2017				2016			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
<b>Revenus</b>	<b>5 780</b>	5 105	4 630	4 211	3 746	3 507	2 977	3 071
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>(1 449)</b>	(1 771)	(2 254)	(1 980)	(2 068)	(1 473)	(1 487)	649
<b>Bénéfice net (perte nette) par action (de base, en \$)</b>	<b>(0,02)</b>	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	0,01

## Analyse du quatrième trimestre

(non-auditée, base IFRS, en dollars américains, sauf les montants par action)

Période de trois mois terminée le 31 décembre 2017, comparativement à la période de trois mois terminée le 31 décembre 2016 :

	Quatrième trimestre 2017 \$	Quatrième trimestre 2016 \$
<b>Ventes</b>	<b>5 780</b>	3 746
<b>Coût des marchandises vendues</b>	<b>3 455</b>	2 716
<b>Bénéfice brut</b>	<b>2 325</b>	1 030
<b>Dépenses</b>		
Recherche et développement	1 766	1 297
Frais de vente, frais généraux et dépenses administratives	1 993	1 774
Frais (revenus) financiers	74	(21)
<b>Dépenses totales</b>	<b>3 833</b>	3 050
<b>Perte nette avant charge d'impôt</b>	<b>(1 508)</b>	(2 020)
Charge d'impôt	(59)	48
<b>Perte nette et élément du résultat global</b>	<b>(1 449)</b>	(2 068)
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)</b>	<b>92 508</b>	90 810
<b>Perte nette par action de base et diluée</b>	<b>(0,02)</b>	(0,02)
<b>Perte globale par action de base et diluée</b>	<b>(0,02)</b>	(0,02)

## VENTES

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2017, les revenus totaux se sont élevés à 5,8 millions \$, comparativement à 3,7 millions \$ pour la même période en 2016. Au cours du quatrième trimestre de 2017, la Société a expédié 50 STERIZONE® VP4 Sterilizers à Getinge, et a comptabilisé des revenus provenant du revenu de licence et des produits consommables. TSO<sub>3</sub> a expédié 30 stérilisateur au quatrième trimestre de 2016.

## PERTE NETTE

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2017, la Société a enregistré une perte nette de 1,4 million \$, ou 0,02 \$ par action, comparativement à une perte nette de 2,1 millions \$, ou 0,02 \$ par action, pour la même période en 2016.

La contribution des revenus au bénéfice brut comptabilisé lors du quatrième trimestre de 2017 a été partiellement compensée par les coûts d'exploitation plus élevés que la Société a encourus au quatrième

trimestre de 2017 par rapport au quatrième trimestre de 2016 en lien avec l'augmentation des investissements en recherche et développement, en frais de vente, en frais généraux et en dépenses administratives pour appuyer la croissance de l'entreprise.

## DÉPENSES

### Coût des marchandises vendues

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2017, les coûts des marchandises vendues totalisaient 3,5 millions \$, comparativement à 2,7 millions \$ pour la même période en 2016. Le bénéfice brut s'est établi à 2,3 millions \$, ou 40 % des revenus en 2017, comparativement à 1,0 million \$, ou 28 % des revenus en 2016. Cette augmentation de la marge brute au quatrième trimestre de 2017, comparativement à 2016, est le résultat prédominant des expéditions de stérilisateurs STERIZONE<sup>®</sup> VP4, d'une plus grande marge sur les produits consommables vendus et de la réduction des coûts de production des stérilisateurs qui est plus que compensée par une diminution des revenus d'accessoires. Au cours du quatrième trimestre de 2016, la Société a constaté une dépense ponctuelle de 0,3 million \$ associée à un engagement d'achat de matières premières effectué dans l'année, mais rendues obsolètes par les améliorations aux alternatives d'installations en réponse aux commentaires des usagers. Excluant cette radiation ponctuelle, le bénéfice brut aurait été de 1,3 million \$, ou 36 % des revenus au quatrième trimestre de 2016.

Le coût des marchandises vendues a augmenté de 0,1 million \$, soit 2 % des ventes, en raison du mouvement du taux de change par rapport à l'an dernier.

### Recherche et développement

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2017, les dépenses de recherche et développement se sont élevées à 1,8 million \$, comparativement à 1,3 million \$ pour la même période en 2016. Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2017, la Société a encouru 0,3 million \$ de dépenses supplémentaires relativement à l'achat de matériaux, à la maintenance des équipements, aux dépenses d'amortissement et en bâtiment pour faire fonctionner le laboratoire de Myrtle Beach. De plus, ces dépenses étaient liées aux revendications d'usage élargies pour les endoscopes, aux études de compatibilité des endoscopes et autres instruments médicaux pour le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4. Afin d'appuyer les projets de développement et le nouveau laboratoire, la Société a aussi augmenté ses dépenses de 0,2 million \$ en salaires, en rémunération fondée sur des actions, en frais de déplacement et en honoraires professionnels, au cours du quatrième trimestre 2017 comparativement à la même période l'an passé.

### Frais de vente, frais généraux et dépenses administratives

Les frais de vente, frais généraux et dépenses administratives représentent des dépenses de commercialisation, de marketing, de vente et services ainsi que des dépenses administratives. Les frais de vente, frais généraux et dépenses administratives pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017 étaient de 2,0 millions \$, comparativement à 1,8 million \$ pour la même période en 2016. L'augmentation est principalement due à des dépenses additionnelles de 0,1 million \$ en salaire, en déplacement et en frais de recrutement suite à l'expansion de son équipe de direction.

## Analyse des flux de trésorerie

(non-auditée, base IFRS Basis, en milliers \$ américains)

	Quatrième trimestre	
	2017	2016
	\$	\$
Activités d'exploitation	(673)	(1 053)
Activités d'investissement	1 075	(475)
Activités de financement	-	47

## Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie absorbés par les activités d'exploitation se sont élevés à 0,7 million \$ pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2017, comparativement à 1,1 million \$ utilisés lors de la même période en 2016. Au cours du quatrième trimestre de 2017, la Société a généré 0,3 million \$ en liquidités provenant de son fonds de roulement (0,5 million \$ absorbés en 2016), et a absorbé 0,9 million \$ en perte nette une fois ajustée pour tenir compte des éléments hors caisse (perte nette de 1,6 million \$ en 2016).

## Activités d'investissement

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2017, les flux de trésorerie générés par les activités d'investissement se sont élevés à 1,1 million \$, comparativement à 0,5 million \$ utilisés en 2016; une augmentation provenant de la disposition nette de placements à court terme et long terme de 1,6 million \$ et de l'acquisition de 0,5 million \$ en immobilisations corporelles et incorporelles au quatrième trimestre 2017, comparativement à la disposition nette de 0,04 million \$ en placements et 0,5 million \$ en immobilisations corporelles et incorporelles au quatrième trimestre 2016.

## Activités de financement

Les flux de trésorerie générés par les activités de financement étaient négligeables au cours des quatrième trimestres de 2017 et de 2016. Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2017, aucune activité de financement n'a eu lieu, comparativement à 0,04 million \$ pour la même période en 2016.

## Information sectorielle

La Société a un seul secteur d'activité.

Revenus	Quatrième trimestre		Douze mois	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Canada et mondialement	154	118	424	336
États-Unis	5 686	3 628	19 362	12 965
	<b>5 840</b>	<b>3 746</b>	<b>19 786</b>	<b>13 301</b>

	31 décembre 2017			31 décembre 2016		
	Stocks	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Stocks	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Canada et mondialement	1 616	1 306	1 870	1 638	1 069	1 836
États-Unis	424	1 878	16	65	1 288	-
	<b>2 040</b>	<b>3 184</b>	<b>1 886</b>	<b>1 703</b>	<b>2 357</b>	<b>1 836</b>

Pour l'exercice de 2017, les revenus provenant de Getinge représentaient 98 % des revenus totaux de la Société en lien avec l'entente exclusive de distribution de Getinge (même pourcentage en 2016).

## Engagements contractuels

Au 31 décembre 2017, les engagements contractuels pour les prochains exercices se ventilent comme suit :

	2018	2019	2020	2021	2022
<i>En milliers \$ américains</i>	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de location simple et contrats de service	262	190	158	6	6



Les contrats de location simple se rapportent à la location de locaux pour des durées de un et cinq ans. La Société n'a pas l'option d'acheter les locaux loués à l'expiration des périodes de location. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, les dépenses des contrats de location étaient de 0,3 million \$ (0,2 million \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016).

## Arrangement hors bilan

La Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan au cours du quatrième trimestre de 2017 sauf les commandes d'achats émises dans le cours normal des activités de la Société.

## Divulgateion additionnelle – Actifs d'impôts différés non comptabilisés

La Société a accumulé un montant substantiel de pertes fiscales, de dépenses non déduites et de crédits d'impôts qui pourront être réclamés en réduction des revenus imposables futurs. L'actif d'impôts différés s'y rattachant sera comptabilisé aux états financiers consolidés condensés lorsque la Société jugera plus probable qu'improbable que ses actifs d'impôts différés pourront être utilisés à l'encontre d'impôts sur ses bénéfices, ou autrement. Si la Société en était arrivée à cette conclusion en date du 31 décembre 2017, elle aurait comptabilisé 23,7 millions \$ à titre d'actifs d'impôts différés sur la base d'un taux effectif de 15 % pour l'impôt fédéral et de 11,5 % pour l'impôt provincial (20 millions \$ au 31 décembre 2016).

## Ressources financières

La Société a principalement besoin de capitaux pour financer la production, les dépenses de recherche et de développement, les frais de vente, frais généraux et dépenses administratives, de même que pour son fonds de roulement et ses dépenses en capital. Les capitaux de la Société sont composés de capital-actions, de la réserve pour la rémunération fondée sur les actions et de la réserve pour les bons de souscription.

La Société pourrait financer une partie de ses besoins en liquidités au moyen d'émission de dette selon la qualité de la structure de crédit de cette dette et les conditions de marché. Toutefois, compte tenu de son historique de perte, il est peu probable que la Société pourrait présentement obtenir un financement de rang prioritaire pour un montant significatif avec des prêteurs traditionnels tels que les banques commerciales. Dans le passé, la Société a financé ses activités à partir de financement public et privé et, à plus petite échelle, par l'obtention de divers crédits d'impôts et subventions.

La Société investit sa trésorerie dans des titres hautement liquides à court terme tel que requis par sa politique de placement (voir la section sur les Facteurs de risques). Ces titres sont choisis en fonction de l'échéancier des dépenses prévues et de la préservation du capital.

## Méthodes comptables

Le lecteur est référé aux notes 2 et 3 des états financiers annuels consolidés audités de la Société pour les états financiers consolidés audités pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 pour une présentation détaillée des méthodes comptables, des jugements comptables critiques, des sources majeures d'incertitudes ainsi que des modifications comptables à venir.

## Facteurs de risque

La Société a identifié certains risques et certaines incertitudes qui sont difficiles à prédire et qui peuvent avoir un effet défavorable important sur ses activités, ses résultats d'exploitation ou sur sa situation financière. Dans un tel cas, le prix du marché de ses actions ordinaires pourrait baisser, et les investisseurs pourraient perdre tout ou une partie de leur investissement. Seuls les investisseurs

expérimentés dans le domaine des placements à haut risque qui peuvent se permettre de perdre la totalité de leur investissement devraient considérer la possibilité d'investir dans la Société.

La liste suivante des facteurs de risque n'est pas exhaustive. Les investisseurs devraient considérer avec soin ces risques ainsi que d'autres risques, lesquels peuvent être substantiels, avant d'acheter des titres de la Société. À l'occasion, la Société formulera des énoncés prospectifs à l'égard de ses attentes, de son entreprise, de son secteur et de ses activités. Ces énoncés prospectifs sont formulés à un moment précis et sont fondés sur certaines hypothèses. Ils peuvent faire l'objet de modification sans préavis en raison des risques décrits aux présentes et d'autres risques. Les investisseurs ou des investisseurs éventuels ne devraient pas se fier aux énoncés prospectifs ni au rendement d'exploitation historique de la Société comme une prévision des résultats réels, et la Société n'a aucune obligation de mettre à jour l'information prospective. En outre, la Société exerce ses activités dans un contexte d'affaires et dans un environnement économique et réglementé qui sont en constante évolution, et de nouveaux facteurs de risque qui peuvent s'avérer importants de temps à autre.

### **Historique de revenus faibles et historique de pertes**

L'exercice de 2017 a représenté la deuxième année où TSO<sub>3</sub> a généré, depuis sa fondation en juin 1998, des revenus importants de la vente de ses produits. Avant, la Société était concentrée sur le développement de nouveaux produits, la demande et l'obtention, dans certains territoires, d'autorisations réglementaires ainsi que la poursuite de certaines activités commerciales restreintes. Bien que la Société ait acquis une expérience précieuse et qu'elle a considérablement amélioré ses activités, elle est encore touchée par sa courte histoire des ventes, de production, d'achats, de services, de commercialisation et d'activités d'exploitation connexes par rapport à d'autres sociétés matures et établies.

Les produits de la Société sont nouveaux sur le marché, par rapport aux produits ou technologies en place. TSO<sub>3</sub> est donc moins en mesure de prédire le rythme auquel ses produits seront déployés sur le marché final, le degré et la rapidité avec laquelle ses produits sont acceptés et utilisés par les hôpitaux, la robustesse de ses stérilisateurs et les expositions de garantie associées. Toute variation importante de ces facteurs pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation de la Société.

Des investissements supplémentaires en recherche et développement sont nécessaires pour poursuivre le développement de nouveaux produits, les essais de compatibilité et le soutien aux clients de la Société, et la demande pour l'obtention des autorisations réglementaires internationales. La Société ne sait pas si ses efforts produiront un retour pour les investisseurs et la Société ne peut être certaine si ses produits obtiendront les autorisations nécessaires pour être commercialisés dans tous les grands territoires, y compris aux États-Unis.

Certains des produits actuellement en développement pourraient ne pas être commercialisés avant quelques années ou pourraient être complètement abandonnés pour des raisons hors du contrôle de la Société, et il est possible que la Société doive faire face à des difficultés ou à des délais dans ses opérations ou dans ses efforts de commercialisation ainsi qu'à des difficultés dans sa recherche d'efficacité dans ses activités d'approvisionnement et de fabrication.

TSO<sub>3</sub> opère dans un secteur caractérisé par le changement technologique et l'innovation de produit. Son succès dépend de sa capacité à concevoir, fabriquer et distribuer de nouveaux produits suffisamment précieux pour que les consommateurs finaux puissent surmonter un marché traditionnellement concurrentiel, avide de risques et coûteux. Le prix est un facteur important dans la décision d'achat du client. La performance commerciale de la Société pourrait être affectée si les concurrents de TSO<sub>3</sub> deviennent plus efficaces et vendent des produits à des prix inférieurs.

## Historique limitée de vente directe et dépendance envers les partenaires de commercialisation

En 2017 et 2016, la Société dépendait de Getinge comme principale source de revenus.

La distribution mondiale des produits de la Société dépend d'une manière vitale de ses partenaires commerciaux et des modalités d'ententes de distribution avec ce genre de partenaires commerciaux. La Société a annoncé en novembre 2015 la conclusion d'une entente exclusive de distribution mondiale avec *Getinge* pour le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4. Ainsi, la Société est hautement tributaire de l'engagement et du succès de *Getinge* en ce qui a trait à la commercialisation et à la distribution du stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4. Le 25 janvier 2018, la Société a conclu une entente de coopération commerciale (l'« Entente de rachat et de ventes ») avec *Getinge* dans un effort commun pour augmenter les ventes auprès des usagers et afin d'optimiser l'expérience client. L'Entente de rachat et de ventes permet à la Société de vendre directement son stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4, ses produits connexes ainsi que ses services aux États-Unis et au Canada. *Getinge* continuera de vendre les stérilisateurs STERIZONE<sup>®</sup> VP4 en Amérique du Nord et dans le reste du monde et les parties ont convenu d'un mécanisme de sélection de clients afin de prévenir les risques de conflit.

Les principales sources de revenus de la Société pour le futur proviendront de la vente de stérilisateurs et des produits consommables (tous deux directement aux clients finaux et à *Getinge*), du service, des pièces et des accessoires. La Société a peu d'expérience en vente et marketing, et il n'y a aucune garantie que la Société peut garder ses clients actuels ou en acquérir de nouveaux. La Société devra consacrer des fonds matériels pour promouvoir et commercialiser ses produits. Le succès de la Société à cet égard dépendra de sa capacité à élaborer et mettre en place une stratégie de vente et marketing efficace. L'incapacité à atteindre les objectifs de commercialisation pourrait avoir une incidence négative importante sur la Société et sur ses résultats d'exploitation.

La Société n'a pas encore reçu une commande d'achats pour des livraisons de stérilisateurs STERIZONE<sup>®</sup> VP4 dans la première partie de l'année 2018. Il n'y a aucune garantie qu'une commande d'achats ou, si reçue, sera selon les termes ou, d'une ampleur similaire à celles reçues de *Getinge* par le passé. De plus, les termes de L'Entente de rachat et de ventes et l'entente de distribution exclusive prévoient qu'elles se termineront le 1<sup>er</sup> août 2018, à moins d'un accord mutuel entre les parties d'une extension. Les négociations de bonne foi ont commencé par les deux parties afin soit, de remplacer ou d'amender les ententes existantes, avec un objectif mutuel à travailler vers une entente commerciale nouvelle et améliorée. Il n'y a aucune garantie qu'un tel remplacement ou modification se fasse sous des conditions favorables pour la Société ou se produise tout simplement. Les conditions commerciales d'une future entente ou la modification, le cas échéant, peuvent être sensiblement différentes et défavorables aux modalités de l'entente existante, qui pourraient avoir une incidence négative importante sur la Société et sur ses résultats d'exploitation.

Dans la mesure où la Société est tributaire de tiers, tel que *Getinge*, pour commercialiser et distribuer ses produits, le succès commercial de tels produits et de produits consommables associés peut être au delà du contrôle de la Société. Rien ne garantit que la Société tirera avantage d'ententes conclues avec des tiers. De plus, TSO<sub>3</sub> pourrait conclure à consentir des incitatifs de vente ou des rabais supérieurs à ceux envisagés dans l'entente conclue avec *Getinge*, ce qui pourrait avoir un effet favorable important sur les résultats d'exploitation de la Société. L'incapacité de *Getinge* ou de tout autre partenaire de commercialisation de la Société de commercialiser et de distribuer avec succès les produits de la Société pourrait avoir un effet défavorable important sur ses activités, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation. De plus, rien ne garantit que la Société sera en mesure de conclure des ententes de distribution supplémentaires pour ses futurs produits selon des modalités qui lui soient favorables ou qu'elle sera même en mesure d'en conclure, ni que ces arrangements de commercialisation seront couronnés de succès.

## Approbation des autorités réglementaires

Les stérilisateur et d'autres appareils médicaux sont soumis à une évaluation de la part des autorités de réglementation dans chacun des marchés. À ce titre, leur conformité est évaluée au moyen de normes consensuelles établies. Pour une nouvelle technologie, afin d'obtenir l'homologation aux États-Unis par la voie du processus d'autorisation 510(k), le fabricant doit identifier un instrument « prédicat » existant et le comparer avec la nouvelle technologie. La Société a démontré avec succès par le passé l'équivalence de tels instruments « prédicats » relativement à son stérilisateur de première génération et à sa plus récente technologie, le stérilisateur STERIZONE® VP4.

La Société a obtenu l'homologation au Canada en décembre 2009 et dans l'Union européenne en mars 2010 pour son stérilisateur STERIZONE® 125L+. Bien qu'il s'agisse d'importants marchés et que ces homologations puissent être utilisées dans d'autres pays, celle des États-Unis est la plus importante à obtenir et à maintenir en raison de la taille de ce marché et de son importance sur le plan des utilisateurs. La Société a obtenu l'homologation aux États-Unis pour le stérilisateur STERIZONE® VP4 en décembre 2014. En octobre 2015, TSO<sub>3</sub> a reçu l'autorisation de Santé Canada (l'équivalent canadien de la *Food and Drug Administration* des États-Unis) de vendre sur les marchés canadiens le stérilisateur STERIZONE® VP4 avec des revendications d'usage élargies pour les endoscopes flexibles à multiples canaux et le 4 juillet 2016, TSO<sub>3</sub> annonçait que la FDA avait également approuvé les indications d'usage élargies de TSO<sub>3</sub> pour son stérilisateur STERIZONE® VP4 relativement à certains endoscopes flexibles à multiples canaux jusqu'à 3,5 mètres de long avec quatre canaux ou moins. Le maintien de ces homologations est critique pour la Société, mais les lois et règlements changent avec comme conséquence que ce maintien peut être sujet à des facteurs hors du contrôle de la Société.

La situation financière et commerciale de la Société pourrait subir des répercussions défavorables si (1) une autorité de réglementation révoque une autorisation réglementaire accordée à l'égard de produits de la Société; (2) la Société n'est pas en mesure d'obtenir une autorisation réglementaire pour modifier des produits existants, pour lancer de nouveaux produits ou pour commercialiser de nouvelles utilisations relativement aux produits existants de la Société; (3) les autorités de réglementation révisent les politiques ou les règlements existants, ou adoptent de nouveaux règlements, et que la Société n'est pas en mesure de se conformer à ces politiques et règlements; ou (4) les produits de la Société font l'objet d'un rappel. Toute révocation d'un dédouanement réglementaire, d'un rappel ou d'un autre changement requis pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses résultats d'exploitation et pourrait avoir une incidence sur sa réputation chez les utilisateurs et les professionnels de la santé qui font la promotion des produits de la Société.

De nombreux règlements et lois régissent la fabrication et la vente de stérilisateur au Canada pour usage médical, aux États-Unis et dans les autres pays où la Société met en marché ou entend mettre en marché ses produits. Ces règlements et lois régissent, notamment, l'approbation des installations de fabrication, les procédures d'essai et les études contrôlées, et la mise en marché des produits. Le non-respect de ces règlements et lois pourrait donner lieu à des lettres d'avertissement, à des peines et à d'autres sanctions civiles, à des dépenses imprévues, à la révocation de l'approbation des organismes de réglementation, à des retards dans l'approbation ou le refus de modifications à des produits existants ou de nouveaux produits, à des rappels ou à des saisies de produits, à une interruption de la production, à des restrictions des activités, à des injonctions ou à des sanctions criminelles.

La Société et ses sous-traitants manufacturiers et fournisseurs sont également régis par de nombreuses lois locales et provinciales portant sur des questions comme la sécurité en milieu de travail, les pratiques de fabrication, la protection environnementale, le contrôle des risques d'incendie et l'élimination des matières dangereuses ou potentiellement dangereuses. La Société et ses sous-traitants manufacturiers et fournisseurs peuvent être tenus d'engager des dépenses importantes afin de se conformer à ces lois et règlements dans l'avenir, et ces lois et règlements pourraient avoir un effet défavorable sur les activités de la Société. Le non-respect par la Société ou par ses sous-traitants manufacturiers et fournisseurs des exigences réglementaires actuellement en vigueur ou des changements aux exigences réglementaires existantes pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités de la Société. De plus, il n'existe aucune garantie que les sous-traitants manufacturiers et fournisseurs de la Société

continueront de se conformer aux exigences réglementaires. Dans un tel cas, la situation financière et commerciale de la Société pourrait être touchée de manière défavorable.

### **Gestion de la croissance**

En 2017 la Société a continué d'accroître ses volumes de production et de ventes à des niveaux jamais atteints dans son histoire. La Société a subi et continuera d'être confronté à de nombreux défis, tels que l'augmentation de sa capacité de production, les installations, les systèmes de contrôle de la qualité, la capacité de composer avec la complexité des ventes multinationales en croissance, la réglementation et les activités, la capacité d'embaucher de nouveaux membres de l'équipe de direction et de tenter d'accélérer leur intégration, l'approvisionnement en bien et en composants auprès des fournisseurs actuels et de nouveaux fournisseurs, la capacité d'embaucher des professionnels et des sous-traitants, l'approvisionnement en matériel et en équipement de laboratoire, l'approvisionnement en sous-ensembles, en accessoires et en matériel consommable associés aux produits, la capacité de composer avec la capacité limitée du nombre restreint de fournisseurs de TSO<sub>3</sub> et d'autres parties dont la Société dépend de s'adapter à l'évolution de la Société et de fournir les biens et les services dont la Société a besoin, la réglementation des importations et des exportations ainsi que des taxes et impôts, la capacité d'embaucher et de fidéliser du personnel compétent, la capacité de composer avec les modifications apportées au cadre réglementaire, l'accès aux sommes appropriées de capital, la capacité de composer avec le transport sur des distances de plus en plus longues, les destinations de plus en plus éloignées, et les délais de livraisons et les délais de fabrication de plus en plus serrés, et la capacité de composer avec l'impact accru des considérations en matière de produits dangereux sur le transport de certains produits. Certains défis sont nouveaux pour la Société et pour les tiers sur lesquels la Société se fie. De plus, l'absence d'antécédents quant à la vente de ses produits en grande quantité fait en sorte qu'il est plus difficile pour la Société de prévoir, notamment, les coûts et les délais d'installation, les garanties, l'adoption et l'utilisation de ses produits par les clients, les cycles de vente, les exigences à l'égard des incitatifs et la réaction de la concurrence. Bien que la Société soit au fait de la plupart de ces défis et prenne les dispositions nécessaires pour les relever, rien ne garantit qu'elle le fasse avec succès et en toute efficacité, et qu'elle sera en mesure d'anticiper ces défis ainsi que d'autres défis dans l'avenir. Son incapacité de relever ces défis peut avoir un effet défavorable important sur les résultats financiers et les résultats d'exploitation réels et envisagés de la Société.

### **Législation en matière de soins de santé**

La Société exerce ses activités dans une industrie fortement réglementée et de nouvelles lois, des décisions judiciaires, ou de nouvelles interprétations des lois existantes, ou des décisions, en matière de soins de santé pourraient avoir un effet défavorable sur ses affaires, ses activités et sa situation financière. Dans le passé, les gouvernements des territoires locaux et étrangers ont envisagé, et envisagent actuellement et pourraient dans l'avenir envisager, la mise en place de politiques et de propositions en matière de soins de santé afin de freiner l'augmentation continue des coûts des soins de santé. De futurs changements importants apportés aux systèmes de soins de santé au Canada, en Europe, aux États-Unis ou ailleurs dans le monde, et l'incertitude concernant la façon dont ces changements pourraient être mis en place, pourraient avoir un effet négatif sur la demande pour les produits de la Société. On ne peut prévoir si d'autres lois ou règlements en matière de soins de santé ayant une incidence sur les affaires de la Société seront proposés ou adoptés dans l'avenir, l'incidence que toute loi ou tout règlement pourrait avoir sur ces affaires, ou l'effet que le climat d'incertitude entourant ces questions aura sur les décisions d'achat des clients. Les changements aux règlements, aux normes et aux lignes directrices, et la mise en place de nouvelles autorités de réglementation, pourraient avoir une incidence sur les autorisations réglementaires actuelles ou futures de la Société.

### **Concentration de la clientèle**

TSO<sub>3</sub> a une clientèle très concentrée, avec Getinge étant, jusqu'à maintenant, son client exclusif pour le système de stérilisation STERIZONE®. Jusqu'au moment de la signature de l'Entente de rachat et de vente, le 25 janvier 2018, TSO<sub>3</sub> a vendu tous ses stérilisateur et ses produits consommables brevetés à Getinge, qui les a vendus par la suite aux utilisateurs. TSO<sub>3</sub> s'attend actuellement que la concentration



des usagers demeure élevée avec Getinge le client principal de la Société, pendant que la Société commence à vendre aux usagers autres que Getinge. Il est possible que Getinge demeure le client principal de TSO<sub>3</sub> dans le futur, mais la Société n'a pas reçu de commandes supplémentaires pour l'expédition de stérilisateur et Getinge doit fournir une commande d'achats pour être tenu d'acheter des unités. Il n'y a aucune garantie que Getinge achètera d'autres stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 ou d'autres produits. L'absence de commande d'achats, la fin de l'entente Getinge, une baisse du volume de vente et/ou du prix des produits vendus à Getinge, ou un manquement d'une des parties pour quelque raison que ce soit, pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

De plus, puisque les produits de la Société sont ultimement vendus aux hôpitaux et autres fournisseurs de soins de santé, les contraintes budgétaires publiques peuvent affecter considérablement la capacité des hôpitaux et des autres clients pris en charge par ces systèmes d'acheter ses produits. Il est difficile de prédire les volumes d'achats et d'installations, de même que le calendrier des achats de ces clients finaux. La Société pourrait se retrouver aux prises avec d'importantes fluctuations en raison de la volatilité de la demande affichée par les clients finaux pour les stérilisateur de la Société et les produits consommables qui leur sont associés.

Si l'État ou d'autres payeurs tiers mettent en place des mesures qui visent à réglementer des prix ou à limiter les dépenses ou si nos frais augmentent plus rapidement que le taux de remboursement ou les hausses de prix permises, ou si TSO<sub>3</sub> ne respecte pas les normes ou les exigences en matière de remboursement, son chiffre d'affaires ou sa rentabilité peuvent en souffrir, et ses activités, son rendement, sa valeur, ses perspectives, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation peuvent en subir les effets défavorables.

### **Compatibilité des instruments médicaux**

Tous les procédés de stérilisation peuvent affecter les instruments médicaux ou en altérer les qualités essentielles avec le temps. En raison de l'oxydation qui se produit au contact du peroxyde d'hydrogène et de l'ozone et en raison de la nature des instruments soumis au procédé de stérilisation, TSO<sub>3</sub> cherche à réduire au minimum la quantité et la durée de contact du peroxyde d'hydrogène et de l'ozone avec les objets soumis au processus de stérilisation. Quoi qu'il en soit, l'oxydation peut avoir divers effets selon les matériaux. Pour véritablement établir la valeur commerciale de son procédé de stérilisation, TSO<sub>3</sub> doit continuer à démontrer la compatibilité de sa technologie avec une gamme importante d'instruments médicaux. Même si les tests et les études menés jusqu'à maintenant par TSO<sub>3</sub> permettent de dire que son procédé de stérilisation STERIZONE<sup>®</sup> est compatible avec la majorité des instruments médicaux actuellement utilisés en milieu hospitalier, il n'y a aucune garantie que la Société atteindra la compatibilité avec tous les dispositifs médicaux pertinents pour les clients finaux. De plus, les fabricants d'équipement d'origine pourraient être lents ou ne pourraient jamais établir une compatibilité avec les technologies de la Société, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre capacité de vendre à nos clients finaux et nos résultats d'exploitation actuels ou prévus. La Société doit poursuivre sa démarche d'études systématiques à cet égard.

### **Propriété intellectuelle**

La réussite de la Société dépend en partie de sa capacité à obtenir des brevets ou des droits y afférents, à protéger les secrets commerciaux et à exercer ses activités sans enfreindre les droits exclusifs de tierces parties.

Bien que la Société soit déjà propriétaire de demandes de brevets ou de brevets délivrés, rien ne garantit que ces brevets sont valides, que les demandes de brevets seront accueillies favorablement ou que la Société développera d'autres technologies brevetables dans l'avenir. De plus, rien ne garantit qu'un brevet délivré à la Société ou à l'égard duquel la Société détient une licence rendra le produit visé par le brevet ou la licence plus concurrentiels, que de tierces parties ne contesteront pas la protection conférée par le brevet, ou que les brevets de tierces parties ne nuiront pas aux activités commerciales de la Société.

Afin de protéger ou de faire respecter les droits de propriété intellectuelle dont la Société a la propriété ou qu'elle utilise ou commercialise, la Société peut devoir tenter des poursuites contre des tiers. La Société peut également devoir contester des réclamations déposées à son encontre ou à l'encontre d'un acheteur ou d'un utilisateur de ses produits selon lesquelles l'un de ses produits ou de ses processus constitue une atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers. Habituellement, les poursuites liées à la propriété intellectuelle sont coûteuses et longues, et détournent l'attention de la direction d'autres enjeux d'ordre commercial. Le coût de telles poursuites pourrait avoir un effet défavorable sur les activités de la Société. De plus, si la Société n'obtenait pas gain de cause dans un procès en contrefaçon, elle pourrait devoir payer des dommages-intérêts substantiels et devoir arrêter l'activité de contrefaçon ou obtenir une licence pour utiliser la technologie brevetée. Les ententes en matière de redevances ou les contrats de licence que la Société devrait alors obtenir, ne pourraient pas nécessairement être selon des modalités acceptables, si tant est qu'ils puissent être obtenus. Le fait qu'une réclamation à l'encontre de la Société aboutisse et que la Société ne puisse pas obtenir de licence pour la technologie visée selon des modalités acceptables, ni obtenir une licence pour une technologie de remplacement, ni reprendre la conception de produits pour éviter la contrefaçon pourrait avoir un effet défavorable important sur la Société, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La perte de la protection conférée par un brevet pourrait intensifier la concurrence pour les nouveaux produits et les produits futurs de la Société, ce qui pourrait avoir un effet défavorable et important sur les perspectives financières pour les produits de la Société.

Rien ne garantit que d'autres sociétés ne développeront pas de façon indépendante des produits qui ressemblent à ceux de la Société, ni qu'elles n'imiteront pas les produits de la Société ou que les concurrents de la Société ne développeront pas de produits qui contournent les droits exclusifs de la Société. La Société peut également devoir obtenir des droits à l'égard de technologies appartenant à des tiers, mais rien ne garantit que ces technologies lui seront proposées selon des modalités acceptables. L'impossibilité pour la Société d'obtenir les licences nécessaires pourrait retarder la commercialisation de l'un ou de plusieurs de ses produits. Qui plus est, la Société pourrait engager des coûts considérables pour lancer ou contester une poursuite dans le cadre de laquelle elle doit faire valoir ses droits exclusifs à l'encontre de tiers.

## **Technologie**

La technologie de l'information fait partie intégrante de nos systèmes d'affaires et d'exploitation. L'utilisation et la portée croissante des technologies dans les activités de la Société augmentent le niveau de certains risques, tels que les menaces cybernétiques plus fréquentes et plus sophistiquées ainsi que l'incidence de la défaillance et de l'instabilité des systèmes informatiques qui pourrait entraîner des perturbations dans les affaires, l'appropriation non autorisée d'information confidentielle et une responsabilité potentielle.

## **Dépendance envers le personnel-clé**

La Société estime que son succès continuera de dépendre de sa capacité à attirer et à conserver des dirigeants qualifiés et d'autres membres clés de son personnel, particulièrement ses hauts dirigeants et son personnel clé scientifique, technique et commercial. La perte du service d'employés-clés de la Société pourrait avoir un effet défavorable important sur les affaires et les résultats d'exploitation de la Société. La Société ne maintient en vigueur aucune assurance-vie pour des personnes clés sur la vie de ses dirigeants ou employés. La concurrence pour des employés qualifiés est féroce. L'investissement nécessaire pour attirer et retenir le personnel clé, notamment au moyen d'une rémunération d'ensemble concurrentielle, pourrait avoir une incidence sur la rentabilité des activités de la Société. La rémunération d'ensemble et les avantages sociaux offerts par la Société pourraient ne pas être considérés comme concurrentiels et la Société pourrait devoir augmenter les salaires et avantages sociaux dans le but de fidéliser les employés-clés, faute de quoi la capacité de la Société de recruter et de fidéliser les employés-clés pourrait s'en trouver diminuée.

## Risque d'expansion

La Société se voit offrir et envisage régulièrement de procéder à l'acquisition d'organisations tierces, de produits ou de technologies dans le cours normal de ses activités. La contrepartie pour ces acquisitions peut être versée sous forme d'espèces, d'actions de la Société, de dettes prises en charge ou autre, ou d'une combinaison de ceux-ci. Cette contrepartie pourrait modifier de manière importante la position de liquidités de la Société et/ou diluer les intérêts des actionnaires actuels. Rien ne garantit que la Société puisse repérer, acquérir ou gérer de façon rentable des entreprises ni qu'elle puisse intégrer avec succès à ses activités toute entreprise, tout produit ou toute technologie acquis sans avoir à subir les inconvénients de dépenses, de retards ou d'autres difficultés opérationnelles ou financières considérables. Il n'est jamais assuré que les entreprises, produits ou technologies éventuellement acquis permettront d'enregistrer les revenus prévus.

## Risques de concurrence

Les produits de la Société font face à une forte concurrence, notamment de la part de *Steris Corporation*, *Johnson & Johnson* ou autres, qui peuvent posséder des ressources financières, des parts de marché, des ventes, des outils de commercialisation ou d'autres ressources plus importantes que celles de TSO<sub>3</sub> et/ou Getinge. Par ailleurs, les produits ou procédés que la Société pourrait développer ou commercialiser sous licence pourraient devenir désuets si des concurrents actuels et éventuels de TSO<sub>3</sub> réussissaient à développer des produits et des procédés plus efficaces et moins coûteux à utiliser. En outre, ces concurrents disposent des ressources financières nécessaires pour livrer une concurrence sur le plan des prix, ce qui pourrait contraindre la Société à diminuer les prix de vente de ses produits.

## Questions liées à la responsabilité reliée au produit

Dans le domaine de la santé, les poursuites judiciaires, pour des sommes souvent très élevées, sont de plus en plus courantes. En particulier aux États-Unis, des poursuites sont intentées par des patients, des employés ou des bénéficiaires contre les fournisseurs de services de santé et contre les organismes qui opèrent ou administrent des hôpitaux des secteurs public et privé. Dans le cadre de telles poursuites, des personnes pourraient alléguer et mettre en cause la non-stérilité de certains instruments ou encore la défectuosité des produits vendus ou installés par TSO<sub>3</sub> ou dérivés de ses technologies. La Société maintient une police d'assurance pour se protéger contre ces poursuites, mais rien ne garantit que cette police d'assurance offre une protection suffisante ou prévoit une couverture assez large pour prendre en charge une partie ou la totalité de ces poursuites éventuelles.

## Besoin de capitaux supplémentaires et de liquidités

TSO<sub>3</sub> peut décider ou avoir besoin de réunir des fonds afin de financer ses activités, d'augmenter ses réserves de liquidités, d'entreprendre des initiatives stratégiques ou de réaliser des acquisitions ou de les affecter à d'autres fins générales. TSO<sub>3</sub> prévoit qu'elle continuera de générer des flux de trésorerie négatifs jusqu'au moment, le cas échéant, où la commercialisation de son stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4 sera rentable. Ces fonds peuvent ne pas être disponibles en temps opportun, selon des modalités avantageuses sur le plan commercial ou du tout.

Les financements futurs pourraient entraîner une dilution importante des intérêts des actionnaires actuels. Si des titres convertibles sont inclus dans les financements futurs, ces titres convertibles pourraient entraîner une dilution des intérêts des actionnaires, ainsi que diverses formes de dette, étant supérieurs en matière de sécurité pour les actionnaires ordinaires, et la vente des actions sous-jacentes pourrait entraîner une baisse du cours des actions ordinaires de la Société. Le financement par emprunt pourrait également inclure des paiements de service de dette matérielle ou d'autres termes qui représentent des risques pour les actionnaires ordinaires.

L'incapacité à obtenir des fonds additionnels ou à les obtenir selon des modalités avantageuses, qu'ils proviennent de ses opérations commerciales ou de financement par emprunt ou par capitaux propres, pourrait obliger la Société à retarder ou à abandonner en partie ou en totalité ses dépenses prévues ou encore à modifier sa stratégie d'affaires. Cela pourrait avoir un effet défavorable important sur la Société,

sur ses perspectives d'affaires, ses résultats d'exploitation et sa situation financière, y compris sa capacité à terminer certains projets de développement interne et de commercialisation ou à effectuer ses soumissions auprès des autorités réglementaires.

### **Défi de la conjoncture économique et politique mondiale**

L'économie générale et la conjoncture économique mondiale affectent les perspectives commerciales de la Société et la demande pour ses produits au Canada, aux États-Unis, en Europe et ailleurs dans le monde. Ces conditions incluent les taux d'intérêt à court et à long terme, l'inflation, les changements au niveau des accords d'échange et des lois, les fluctuations des cours et de marchés des capitaux, les taux de change, les fluctuations des titres de créance affectant périodiquement certains pays, la volatilité des marchés financiers à travers le monde, le resserrement des liquidités sur certains marchés financiers ainsi que la force des économies régionales et internationales.

Tous ces facteurs influencent les activités d'affaires, les conditions économiques dans une région géographique donnée et, par conséquent, affectent la demande des produits développés et en cours de développement par la Société. Les fluctuations des taux de change avec les États-Unis et les autres pays où la Société cherche à commercialiser ou à distribuer ses produits peuvent influencer significativement sur les perspectives commerciales de la Société ainsi que ses bénéfices futurs. Les politiques monétaires de la Banque du Canada, de la Réserve fédérale américaine, des autorités monétaires européennes ainsi que d'autres mesures interventionnistes dans les marchés de capitaux par l'intermédiaire des organismes publics ont une incidence sur la situation économique, et ont des conséquences sur les perspectives commerciales de la Société.

La Société n'exerce aucun contrôle sur les fluctuations de l'inflation, des taux d'intérêt, des taux de change, ni sur d'autres facteurs économiques ayant une incidence sur ses activités, ni sur une possible agitation politique et ni sur l'évolution potentielle des lois et règlements dans les territoires où la Société exerce ses activités ou compte commercialiser ses produits.

Les problèmes de crédit et de liquidité peuvent rendre difficiles pour certaines entreprises l'accès aux marchés du crédit et l'obtention de financement ce qui peut entraîner quelques ralentissements au sein d'entreprises et des besoins de liquidité. L'exposition de la Société aux pertes de créances irrécouvrables pourrait augmenter si les clients ne peuvent pas payer pour les produits déjà commandés et livrés. La conjoncture économique mondiale peut avoir des effets néfastes sur les affaires de TSO<sub>3</sub>. Le marché mondial de la Société est fait d'entités gouvernementales ou d'autres entités qui s'appuient sur les systèmes de santé du gouvernement ou le financement du gouvernement. Si le financement du Gouvernement pour les soins de santé devient limité, les clients de TSO<sub>3</sub> pourraient être incapables de payer leurs obligations en temps opportun ou d'effectuer le paiement au complet et il peut s'avérer nécessaire d'augmenter les réserves.

### **Activités internationales**

La Société effectue des ventes et des opérations de distribution à l'échelle mondiale et est soumise à une variété de risques relativement à l'exercice d'activités à l'extérieur du Canada. La Société mène des opérations internationales, notamment aux États-Unis. Les cycles et conditions économiques financiers mondiaux sont incertains; et la reprise après un ralentissement de l'activité ou une récession pourrait être très lente et avoir un impact significatif sur les activités de la Société.

TSO<sub>3</sub> est soumise à un certain nombre de risques et de complications liées aux opérations internationales y compris les risques liés aux fluctuations des taux de change, la collecte de créances auprès de certains systèmes juridiques étrangers; les lois fiscales qui limitent la capacité de la Société d'utiliser les crédits d'impôt, les restrictions au prix de transfert, les conditions générales politiques et économiques dans les pays où opère la Société ou où sont situés les utilisateurs des produits et les difficultés dans l'application de la propriété intellectuelle dans certains pays.

L'expansion des activités de la Société dans des pays étrangers expose cette dernière à des règlements avec lesquels elle est peu familière et elle est susceptible de s'exposer à de nouveaux obstacles en matière de croissance. L'exercice d'activités à l'étranger comporte certains risques spéciaux. Les activités de la Société dans les pays où TSO<sub>3</sub> les exercent actuellement et dans ceux où nous pourrions les exercer dans l'avenir, pourraient être restreintes ou interrompues par l'un ou l'autre des éléments suivants :

- Les fluctuations des taux de change;
- Les contrôles gouvernementaux;
- Les exigences en matière de licence d'importation et d'exportation;
- L'instabilité politique ou économique;
- Les restrictions commerciales;
- La modification des tarifs douaniers et des taxes et impôts;
- La méconnaissance de la Société des lois, règlements, pratiques et coutumes locales;
- Les entraves au rapatriement des profits étrangers vers le Canada ou au mouvement de fonds vers d'autres pays;
- Les difficultés liées à la dotation de personnel et à la gestion des activités internationales.

Les gouvernements et organismes étrangers établissent souvent des normes relatives à la délivrance de permis et des normes réglementaires qui sont différentes de celles du Canada. S'il est impossible à la Société d'obtenir les approbations des autorités de réglementation étrangères ou de les obtenir en temps opportun ou selon les modalités prévues, la croissance et la rentabilité de la Société liées à ses activités internationales pourraient être restreintes. Les fluctuations des taux de change pourraient avoir une incidence semblable.

### **Taux de change**

La Société tirera une partie importante de ses revenus de ses ventes internationales, dont la majorité devrait être en dollars américains, alors que les principaux sites d'exploitation de la Société sont situés au Canada et que la Société engage ses frais d'exploitation en dollars canadiens. Par conséquent, les fluctuations des taux de change pourraient avoir une incidence importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

L'exposition de la Société aux fluctuations des taux de change est notamment mais non limitativement liée à ce qui suit :

- Certains contrats à long terme avec des fournisseurs ou des clients peuvent connaître des fluctuations importantes des taux de change sur plusieurs années, entraînant par le fait même une incidence sur les flux de trésorerie et les résultats d'exploitation de la Société; et
- Certains contrats peuvent être exposés au risque de change lorsque les coûts sont engagés dans une devise différente de celle du revenu.

### **Fournisseurs**

Si les fournisseurs de TSO<sub>3</sub> ne sont pas en mesure de fabriquer les pièces ou qu'il y a une augmentation du coût des matières premières, ceci pourrait augmenter les coûts de production de la Société ou limiter sa capacité de production. La disponibilité et les prix des matières premières sont tributaires de la volatilité et sont influencés par les conditions de la conjoncture économique mondiale, des taux de change, des pénuries anticipées ou perçues et d'autres facteurs. Les hausses des prix ou la diminution de la disponibilité des matières premières pourraient influencer sur l'approvisionnement de la Société ou augmenter ses coûts de production. L'indisponibilité ou la pénurie de certains produits pourrait avoir une incidence sur les affaires et la performance de la Société. Ces risques pourraient être exacerbés par la croissance prévue de TSO<sub>3</sub>.

La Société s'appuie sur un nombre limité de tiers pour certaines de ses activités et composantes d'appareils afin de bénéficier d'économies d'échelle, de rapidité ou d'expertise spécifique. Plus

particulièrement, la chaîne d'approvisionnement de la Société comprend un certain nombre de fournisseurs de composantes uniques pour ses stérilisateurs et consommables. Si un tiers ne respecte pas ses engagements en matière de service ou de fourniture selon la rapidité ou la qualité dont la Société a besoin, si des actes répréhensibles sont commis ou si la gestion de l'information confidentielle est inappropriée, cela pourrait avoir une incidence défavorable important sur les activités de la Société et pourrait entraîner des coûts supplémentaires en raison des mesures correctives à prendre, de la perte d'occasions d'affaires ou des litiges.

## **Dangers et risques**

Les opérations de la Société, et celles de ses fournisseurs, sont assujetties à une variété de dangers et risques relatifs à la continuité des affaires. Les dangers et autres risques relatifs à la continuité des affaires incluent, mais ne sont pas limités aux feux; aux tremblements de terre et inondations; aux défaillances mécaniques; aux interruptions de service imprévues; aux difficultés du travail; aux délais dans l'obtention de licences requises et à l'incapacité d'embaucher ou de conserver les gestionnaires clés ou les employés. L'occurrence d'un de ces événements pourrait perturber ou interrompre les opérations ou avoir un impact sur la production ou la rentabilité dans son ensemble. Certains incidents peuvent aussi causer des blessures personnelles, des pertes de vie ou de graves dommages à la propriété et aux équipements résultant en des recours en responsabilité contre la Société. Même si la Société maintient des assurances générales, dans les montants que la Société estime usuels pour ses activités, les couvertures d'assurance de la Société comptent des limites et elle peut être pleinement assurée contre tous les dangers potentiels et les risques inhérents.

## **Instruments financiers**

La Société est exposée à différents types de risques, dont ceux liés aux investissements en instruments financiers, principalement la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements temporaires. Afin de gérer les risques découlant des instruments financiers, des contrôles ont été mis en place, notamment l'approbation et la mise en œuvre d'une politique de placements. La Société considère que le rendement des placements à court terme est secondaire à la minimisation des risques et vise principalement à optimiser les flux de trésorerie dans une perspective de maturité. Tenant compte des placements, les principaux risques auxquels la Société s'expose sont les suivants :

### *Risque de marché*

Le risque de marché correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des paramètres qui sous-tendent son évaluation, notamment les taux d'intérêt et les taux de change.

### *Risque lié aux taux d'intérêt*

Le risque lié aux taux d'intérêt survient lorsque les fluctuations des taux d'intérêt modifient les flux de trésorerie des placements de la Société y compris le prix auquel un placement pourrait être vendu.

Au 31 décembre 2017, si les taux d'intérêt à cette date avaient été inférieurs de 0,5 %, et que toutes les autres variables avaient été constantes, la perte nette et le résultat global pour la période auraient été inférieurs de 0,03 million \$ (0,05 million \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016) principalement en raison d'une augmentation de la juste valeur des actifs financiers à taux fixe classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Si les taux d'intérêt à cette date avaient été supérieurs de 0,5 %, et que toutes les autres variables avaient été constantes, la perte nette et le résultat global pour la période auraient été supérieurs de 0,03 million \$ (0,05 million \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016) principalement en raison d'une diminution de la juste valeur des actifs financiers à taux fixe classés à la juste valeur par le biais du résultat net. La perte nette et le résultat global ont donc pratiquement la même sensibilité, tant à la baisse qu'à la hausse, sous l'effet d'une variation des taux d'intérêt.



### *Risque de crédit*

L'utilisation d'instruments financiers peut entraîner un risque de crédit qui correspond au risque de perte financière résultant de l'incapacité ou du refus d'une contrepartie de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles. L'exposition maximum de la Société au risque de crédit est égale aux montants reconnus de comptes à recevoir de clients, de trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des placements.

En 2016, la Société a conclu un programme d'affacturage de créances avec Getinge et l'une de ses institutions bancaires partenaires. Ce programme permet à la Société d'affacturer les comptes débiteurs en suspens que Getinge comptabilise au programme à faibles coûts. Lorsque cela est fait, les liquidités sont reçues plus tôt et cela réduit l'exposition au risque que la Société a face à Getinge et réduit par le fait même le risque de crédit lié aux créances de Getinge.

Ce programme a été utilisé au cours de l'exercice de 2017.

La Société a établi une politique de placements qui assure la gestion du risque de crédit et qui comprend l'autorisation d'effectuer des opérations de placements émis par ou garantis par le gouvernement canadien ou les gouvernements provinciaux, les sociétés d'État, les municipalités ou les institutions financières reconnues, pourvu que l'émetteur ou le garant bénéficie d'une cote de crédit d'un minimum de A- selon l'agence Standard et Poor's ou toute autre agence équivalente. Cette politique définit des limites quant au risque de crédit.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, les placements de la Société étaient tous cotés par au moins deux agences reconnues et se conformaient aux exigences de la politique de placements de la Société.

### *Risque de concentration*

Le risque de concentration survient lorsque des investissements sont effectués auprès de plusieurs entités ayant des caractéristiques semblables ou lorsqu'un investissement important est effectué auprès d'une seule entité.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, il n'y avait pas de placement qui excédait les limites requises par la politique de placements de la Société.

### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité représente l'éventualité que la Société ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières.

L'exposition maximale de la Société au risque de liquidité correspond aux montants comptabilisés à titre de créiteurs et charges courues à payer, lesquels seront payés au cours de l'exercice suivant. La Société gère ce risque en maintenant un niveau de liquidités suffisantes disponibles sur demande afin de respecter ses obligations financières actuelles et futures.

### *Risque de change*

Le risque relié au taux de change sur les instruments financiers survient lorsque des actifs ou passifs monétaires sont libellés en devises étrangères.

Au 31 décembre 2017, si le dollar américain avait déprécié de 10 % par rapport au dollar canadien, et que toutes les autres variables avaient été constantes, la perte nette et le résultat global pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 auraient été inférieurs de 0,4 million \$ (0,05 million \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016). À l'inverse, si le dollar canadien avait subi une hausse de 10 % par rapport au dollar américain, et que toutes les autres variables avaient été constantes, la perte nette et le résultat global pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 auraient été supérieurs de 0,4 million \$ (0,05 million \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016).

### *Juste valeur*

La juste valeur des instruments financiers se définit comme étant le prix reçu pour vendre un actif ou le prix payé pour transférer un passif lors d'une transaction entre intervenants dans des conditions normales de marché, à la date d'évaluation.

La juste valeur de l'encaisse, des placements à court terme, des débiteurs et des créditeurs correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

### *Perte complète de l'investissement*

Un investissement dans les actions de la Société est très spéculatif et peut entraîner la perte de la totalité de l'investissement de l'investisseur. Seuls les investisseurs expérimentés en matière de placements à risque élevé et qui peuvent se permettre de perdre la totalité de leur investissement devraient envisager un investissement dans la Société.

### *Volatilité du prix du marché*

Les cours du marché pour les titres en général tendent à fluctuer. Outre la conjoncture générale du marché des valeurs mobilières, des facteurs comme l'annonce (notamment au public ou lors de congrès scientifiques) d'innovations technologiques ou scientifiques, de nouveaux produits, des brevets, l'obtention de droits exclusifs par la Société ou d'autres sociétés, une modification à la réglementation, des publications, des résultats financiers trimestriels, les inquiétudes du public au sujet de la Société et de Getinge, les ventes futures d'actions ordinaires par la Société ou par des actionnaires actuels, la réalisation de l'un ou l'autre des risques décrits aux présentes et de nombreux autres facteurs pourraient avoir des répercussions importantes sur le cours des actions ordinaires de la Société.

### **Dividendes**

Jusqu'à maintenant, la Société n'a versé aucun dividende en espèces sur ses actions ordinaires et elle a présentement l'intention de réinvestir ses revenus futurs, le cas échéant, pour financer la croissance du développement de ses affaires. De plus, les modalités d'emprunts futurs ou de facilités de crédit pourraient empêcher la Société de payer des dividendes à moins que certains consentements obtenus et/ou certaines conditions soient satisfaites.

### **Autres facteurs de risque**

Des risques supplémentaires qui ne sont pas actuellement connus par la Société ou que la Société juge actuellement non importants pourraient également avoir une incidence les opérations de la Société.

## **Contrôles internes et procédures de communication de l'information**

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a produit des attestations signées par le chef de la direction et par le chef de la direction financière qui, entre autres choses, font un rapport sur la conception des contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) ainsi que sur la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF).

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, les CPCI pour fournir une assurance raisonnable que (1) l'information importante relative à la Société leur a été communiquée et que (2) l'information à fournir dans les documents visés de la Société par les règlements d'information continue a été comptabilisée, traitée, résumée et présentée aux dates prescrites par les lois sur les valeurs mobilières au 31 décembre 2017.

De plus, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont également conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des CIIF pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS au 31 décembre 2017.

### **Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière**

Une évaluation de l'efficacité de la conception des CPCI et des CIIF est effectuée annuellement sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière et les résultats de la dernière évaluation ont été communiqués au conseil d'administration lors de la revue relative à la fin de l'exercice financier 2017. Cette évaluation portait sur l'examen de la documentation, les vérifications et les autres procédures que la direction a jugé appropriées dans les circonstances.

À la lumière de cette évaluation, selon les critères établis dans le cadre de référence de contrôle interne du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO) (2013), ces deux dirigeants signataires considèrent adéquates la conception des CPCI et des CIIF pour les documents de la Société pour l'année financière terminée le 31 décembre 2017.

### **Modifications des contrôles internes à l'égard de l'information financière**

Il n'y a eu aucune modification aux contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière survenue au cours du trimestre et de l'exercice terminés le 31 décembre 2017 qui ait eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière.

## Rapport de la direction

### Responsabilité des états financiers

Les états financiers annuels consolidés audités de TSO<sub>3</sub> inc., qui ont été approuvés par le conseil d'administration, ont été préparés par la direction conformément aux normes internationales d'information financière et comprennent certains montants qui sont fondés sur les meilleurs jugements et estimations, l'établissement final de ces montants reposant sur des événements postérieurs à la clôture de l'exercice. La direction estime que les conventions comptables utilisées sont appropriées dans les circonstances et qu'elles reflètent convenablement la situation financière et la performance financière à l'intérieur d'un seuil d'importance relative raisonnable. L'information financière présentée ailleurs dans ce rapport annuel est conforme à l'information contenue dans les états financiers annuels consolidés audités.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités à l'égard des états financiers annuels consolidés audités, la direction maintient des systèmes de contrôle interne qui visent à fournir un degré raisonnable de certitude que les opérations sont dûment autorisées, que l'actif est bien sauvegardé et que des registres adéquats sont tenus.

Le comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, composé uniquement d'administrateurs n'appartenant ni à la direction ni au personnel de la Société, s'assure que la direction assume sa responsabilité en matière d'états financiers consolidés.

Les rôles du comité d'audit et de gestion des risques sont :

- d'examiner les états financiers consolidés et recommander leur approbation au conseil d'administration;
- d'examiner les systèmes de contrôle interne et de sécurité;
- de recommander la nomination de l'auditeur indépendant et ses ententes d'honoraires au conseil d'administration;
- d'examiner toute autre question comptable, financière ou relative à la sécurité lorsque nécessaire.

Le comité d'audit et de gestion des risques rencontre régulièrement la direction et l'auditeur indépendant. Ce dernier peut, à son gré, rencontrer le comité d'audit, en présence ou en l'absence de la direction, pour discuter de questions touchant l'audit et l'information financière.

L'auditeur indépendant est nommé pour rendre compte aux actionnaires de la fidélité de la présentation des états financiers consolidés de la Société. L'auditeur indépendant s'acquitte de cette responsabilité en réalisant un audit indépendant de ces états financiers consolidés conformément aux Normes canadiennes d'audit.

Cette analyse par la direction a été préparée le 20 mars 2018. Des informations additionnelles sur la Société sont disponibles par le dépôt de communiqués de presse, du rapport annuel, d'états financiers trimestriels et de sa notice annuelle sur le site Internet SEDAR [www.sedar.com](http://www.sedar.com).



Richard M. Rumble  
Président et chef de la direction



Glen Kayll  
Chef de la direction financière

Le 20 mars 2018

## **ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**Aux 31 décembre 2017 et 2016**

## Rapport de l'auditeur indépendant

**Deloitte.**

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.  
La Tour Deloitte  
1190, avenue des  
Canadiens-de-Montréal  
Bureau 500  
Montréal (Québec) H3B 0M7  
Canada

Tél. : 514-393-7115  
Télec. : 514-390-4116  
www.deloitte.ca

### Aux actionnaires de TSO<sub>3</sub> inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de TSO<sub>3</sub> inc. (la Société) qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016 et les états consolidés de la perte nette et du résultat global (perte), les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de TSO<sub>3</sub> inc. aux 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière.



## Observation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que les états financiers consolidés ci-joints ont été préparés en fonction de l'hypothèse de la continuité d'exploitation. Tel que mentionné dans la note 2 des états financiers consolidés, l'incapacité de la Société à continuer de générer des revenus tirés de la vente de ses produits à travers son propre réseau de distribution et/ou à travers un accord de distribution avec un tiers, jette un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

/s/Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.1

Le 20 mars 2018

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A124341

**États consolidés des résultats et du résultat global (perte)**

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016 (en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)

	Notes	2017 \$	2016 \$
<b>Revenus</b>		<b>19 726</b>	13 301
<b>Coût des marchandises vendues</b>		<b>12 068</b>	9 188
<b>Bénéfice brut</b>		<b>7 658</b>	4 113
<b>Dépenses</b>			
Recherche et développement		6 222	3 512
Frais de vente, frais généraux et dépenses administratives		8 728	6 529
Frais (revenus) financiers	4	132	(1 658)
<b>Dépenses totales</b>		<b>15 082</b>	8 383
<b>Perte nette avant charge d'impôt</b>		<b>(7 424)</b>	(4 270)
Charge d'impôt	18	30	109
<b>Perte nette et élément du résultat global</b>		<b>(7 454)</b>	(4 379)
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)</b>		<b>92 508</b>	90 810
<b>Perte nette par action de base et diluée</b>	21	<b>(0,08)</b>	(0,05)
<b>Résultat global par action de base et diluée</b>	21	<b>(0,08)</b>	(0,05)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## États consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars américains)

	Notes	Capital- actions \$	Réserve - Rémuné- ration fondée sur des actions \$	Réserve - Bons de sous- cription \$	Déficit \$	Autres éléments du résultat global \$	Total \$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>		98 817	3 990	493	(91 455)	(1 712)	10 133
Options exercées	12	1 103	(384)	-	-	-	719
Bons de souscription exercés	12,14	10 486	-	(391)	-	-	10 095
Bons de souscription expirés	14	-	-	(102)	102	-	-
Rémunération fondée sur des actions	13	-	1 103	-	-	-	1 103
Perte nette de la période		-	-	-	(4 379)	-	(4 379)
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>		110 406	4 709	-	(95 732)	(1 712)	17 671
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>		110 406	4 709	-	(95 732)	(1 712)	17 671
Options exercées	12	809	(269)	-	-	-	540
Rémunération fondée sur des actions	13	-	2 134	-	-	-	2 134
Perte nette de la période		-	-	-	(7 454)	-	(7 454)
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>		111 215	6 574	-	(103 186)	(1 712)	12 891

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**États consolidés de la situation financière**

Aux 31 décembre 2017 et 2016 (en milliers de dollars américains)

	Notes	2017 \$	2016 \$
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	8 044	2 698
Placements à court terme	6	6 764	15 064
Débiteurs	7	651	2 318
Stocks	8	2 040	1 703
Frais payés d'avance		150	102
		<b>17 649</b>	<b>21 885</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Placements à long terme	6	-	1 498
Immobilisations corporelles	9	3 184	2 357
Immobilisations incorporelles	10	1 886	1 836
		<b>5 070</b>	<b>5 691</b>
		<b>22 719</b>	<b>27 576</b>
<b>Passifs courants</b>			
Créditeurs et charges courues à payer	6	2 430	2 272
Provision pour garantie		1 263	575
Passifs d'impôt exigible	18	68	-
Revenus différés	11	6	1 004
		<b>3 767</b>	<b>3 851</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Passifs d'impôt différé	18	17	109
Revenus différés	11	6 044	5 945
		<b>9 828</b>	<b>9 905</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital-actions	12	111 215	110 406
Réserve – Rémunération fondée sur des actions	13	6 574	4 709
Déficit		(103 186)	(95 732)
Cumul des autres éléments du résultat global		(1 712)	(1 712)
		<b>12 891</b>	<b>17 671</b>
		<b>22 719</b>	<b>27 576</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**Au nom du conseil d'administration**

**Administrateur**

**Administrateur**

## Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Aux 31 décembre 2017 et 2016 (en milliers de dollars américains)

	Notes	2017 \$	2016 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			
Perte nette		(7 454)	(4 379)
Ajustements pour :			
Amortissement et dépréciation		966	448
Radiation d'immobilisations incorporelles		46	-
Passifs d'impôt exigible		68	-
Passifs d'impôt différé	18	(92)	109
Rémunération fondée sur des actions	13	2 134	1 103
Revenus de placements	4	(131)	(180)
		<b>(4 463)</b>	<b>(2 899)</b>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	16	1 148	(2 597)
Intérêts reçus		185	106
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Acquisition de placements		(6 349)	(26 195)
Disposition de placements		16 091	12 164
Acquisition d'immobilisations corporelles	9	(1 569)	(1 085)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	10	(239)	(314)
Disposition d'immobilisations corporelles		2	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Options exercées	12	540	719
Bons de souscription exercés	12, 14	-	10 145
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
		<b>5 346</b>	<b>(9 956)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>		<b>2 698</b>	<b>12 654</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>		<b>8 044</b>	<b>2 698</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2017 and 2016 (en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

### 1. Description de l'entreprise

TSO<sub>3</sub> inc. (« TSO<sub>3</sub> » ou a « Société ») a été constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec). Ses activités comprennent la vente, la production, la maintenance, la recherche, le développement, l'octroi de licences de procédés de stérilisation ainsi que les accessoires et les produits consommables connexes pour les instruments médicaux sensibles à la chaleur et à l'humidité. La Société développe des produits pour les centres de stérilisation en milieu hospitalier qui offrent une solution de remplacement avantageuse aux autres méthodes de stérilisation à basse température et de désinfection de haut niveau couramment utilisées. TSO<sub>3</sub> offre aussi des services d'entretien des équipements de stérilisation et des tests de compatibilité des instruments médicaux avec ces mêmes procédés. Le siège social de la Société est situé au 2505, avenue Dalton, Québec (Québec) Canada et sa filiale au 1636 American Way, Myrtle Beach, en Caroline du Sud aux États-Unis.

### 2. Méthodes comptables

#### Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés non audités (« états financiers ») ont été préparés conformément Normes internationales d'information financière (IFRS) inclus dans le *Manuel de CPA Canada*.

#### Base de présentation et continuité d'exploitation

Effectif le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Société a changé sa monnaie fonctionnelle et sa monnaie de présentation, passant du dollar canadien au dollar américain puisque la grande majorité de ses revenus actuels et futurs sont, et sont prévus être libellée en dollars américains. Le changement de monnaie fonctionnelle a été appliqué prospectivement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

La Société a débuté ses opérations commerciales à la fin de 2015, lorsqu'elle a annoncé son entente de distribution mondiale (l'«entente Getinge ») pour le stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4. La Société est hautement tributaire de l'engagement et du succès de Getinge en ce qui a trait à la commercialisation et à la distribution du stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4.

Les ventes de Getinge aux usagers ne se sont pas produites au même rythme que les achats de Getinge à TSO<sub>3</sub>. La Société a vendu respectivement 110 et 170 stérilisateurs STERIZONE<sup>®</sup> VP4 en 2016 et en 2017. En novembre 2017, la Société a indiqué que plus de 50 stérilisateurs STERIZONE<sup>®</sup> VP4 avaient été expédiés aux usagers au Canada et aux États-Unis.

Le 25 janvier 2018, la Société a conclu une entente de coopération commerciale (l'« Entente de rachat et de ventes ») avec Getinge permettant à la Société de vendre directement son stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4, ses produits connexes et ses services aux États-Unis et au Canada. L'Entente de rachat et de ventes inclut aussi une obligation pour la Société de racheter pas moins de 100 stérilisateurs STERIZONE<sup>®</sup> VP4 pour un montant de 3,3 millions \$ (voir Note 23).

Les parties ont également convenu d'entamer immédiatement des négociations afin d'apporter des modifications additionnelles à l'entente de distribution. L'Entente de rachat et de ventes et l'entente de distribution exclusive se termineront le 1<sup>er</sup> août 2018, à moins d'un accord entre les parties d'une extension. Si les parties n'arrivent pas à s'entendre, TSO<sub>3</sub> s'est engagé à racheter d'ici au 1<sup>er</sup> juillet 2019 les stocks restants de stérilisateurs STERIZONE<sup>®</sup> VP4 de Getinge, au même prix unitaire que dans l'Entente de rachat et de ventes.

Les négociations de bonne foi ont commencé entre les deux parties afin soit, de remplacer ou d'amender les ententes existantes, avec un objectif mutuel de travailler vers une entente commerciale nouvelle et améliorée. Il n'y a aucune garantie qu'un tel remplacement ou modification se fasse sous des conditions favorables pour la Société ou se produise tout simplement.



## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2017 and 2016 (en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

### Base de présentation et continuité d'exploitation (suite)

Les exigences de performance de l'entente Getinge impliquent des engagements d'achats minimum d'unités de Getinge et selon la réalisation des obligations de TSO<sub>3</sub>. Getinge doit fournir une commande d'achat visant un nombre d'unités établi selon des engagements minimums annuels et Getinge n'a pas encore produit une telle commande de stérilisateur pour 2018. Il n'y a aucune garantie que Getinge achètera des stérilisateurs STERIZONE<sup>®</sup> VP 4 additionnels ou autres produits et services.

Au 31 décembre 2017, la Société avait un fonds de roulement positif de 13,8 millions \$, un déficit accumulé de 103 millions \$ et une perte nette de 7,4 millions \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017. La réalisation d'activités rentables dépend des événements futurs, y compris générer des revenus de la vente des produits qui soutiendront la structure de coûts à travers son propre réseau de distribution et/ou grâce à un accord de distribution réussi et à l'acceptation du marché pour ses produits. Les incertitudes liées à ces différentes conditions peuvent jeter le doute sur la capacité de la Société à poursuivre ses opérations.

Si la Société n'atteignait pas ses ventes prévues, la Société pourrait être tenue de réduire ou de retarder les dépenses d'exploitation jugés nécessaires afin de conserver ses liquidités ou de réunir des capitaux ou des fonds supplémentaires au cours de la prochaine année, afin de poursuivre les activités de production et la commercialisation de ses produits ainsi que pour de continuer à financer les opérations aux niveaux actuels de la trésorerie.

Nos états financiers consolidés au 31 décembre 2017 ont été préparés en supposant que nous poursuivrons notre exploitation pour les douze prochains mois. Notre capacité à poursuivre notre exploitation dépend de notre capacité à générer des revenus supplémentaires grâce à la vente d'unités par la Société, à réaliser d'autres gains d'efficacité opérationnelle, à obtenir des capitaux supplémentaires ou un financement par emprunt ou à réduire les dépenses. Nos états financiers consolidés au 31 décembre 2017 n'incluent aucun ajustement pouvant résulter du résultat de cette incertitude.

### Monnaie de présentation et conversion des devises étrangères

Débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les opérations libellées en devises étrangères de la Société sont converties en dollars américains de la façon suivante : les actifs et les passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture, les actifs et les passifs non monétaires au taux historique, les revenus et les charges au taux de change en vigueur au moment de la transaction et les gains ou les pertes de change résultant de ces conversions sont comptabilisés au résultat net.

### Périmètre de consolidation

Les présents états financiers intègrent les comptes de la Société et de TSO<sub>3</sub> Corporation, sa filiale entièrement détenue. TSO<sub>3</sub> Corporation a été créée au cours du deuxième trimestre de 2015. Les opérations intersociétés, les soldes et les gains ou pertes non réalisés sur les transactions entre sociétés du groupe sont éliminés.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires condensés

Exercices terminés les 31 décembre 2017 and 2016 (en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

### 2. Méthodes comptables (suite)

#### Périmètre de consolidation (suite)

Une filiale désigne une entité à l'égard de laquelle la Société a le contrôle. Le contrôle existe lorsque la Société a les trois éléments suivants : (1) la capacité de diriger les activités de la filiale, (2) est exposée ou a le droit à des rendements variables en raison des liens avec la filiale et (3) a la capacité d'exercer son pouvoir sur la filiale de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. Une filiale est consolidée à compter de la date du transfert de contrôle à la Société et n'est plus consolidée à compter de la date où ce contrôle cesse.

#### Constatation des revenus

##### Revenus

La Société génère des revenus par la vente de stérilisateurs, de pièces et de la maintenance de services, de produits consommables, d'accessoires et de tests de compatibilité. La Société constate les revenus lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les marchandises sont expédiées aux clients, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

La Société a signé une entente de distribution exclusive incluant la vente de stérilisateurs basée sur une formule de quantité minimale d'unités expédiées ainsi que le revenu de licence (voir note 23). La Société détermine les différents livrables reliés au contrat de distribution ainsi que les revenus associés à chacun de ces éléments..

De plus, la Société fait des revenus sur des contrats de service qui sont reconnus selon la méthode linéaire sur la durée de vie de chaque contrat.

##### Revenus de licence

La Société génère aussi des revenus de licence provenant de son entente de distribution exclusive avec *Getinge Infection Control*. Ces revenus sont reconnus au fur et à mesure que les services sont rendus et que les biens sont livrés, et ce sur la durée du contrat avec Getinge en fonction du ratio entre les produits livrés et l'estimation de ceux à livrer pendant la durée de l'entente. L'estimation des produits à livrer sur la durée de l'entente est révisé périodiquement. (voir note 11).

##### Revenus financiers

Le revenu financier provenant d'un actif financier est reconnu lorsqu'il est probable que les bénéfices économiques iront à la Société et que le montant de revenu peut être déterminé avec fiabilité. Les revenus financiers sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice, par référence au capital en cours, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les encaissements de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier et selon sa valeur comptable nette au moment de sa comptabilisation initiale.

##### Décomptabilisation

Un actif est décomptabilisé lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif ont expiré, la Société a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif et a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages de l'actif ou n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et des avantages de l'actif, mais a transféré le contrôle sur l'actif.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2017 and 2016 (en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

### 2. Méthodes comptables (suite)

#### Décomptabilisation (suite)

La Société participe à un programme automatique d'affacturage des comptes débiteurs avec Getinge et un partenaire bancaire mondial de Getinge. Dans le cadre de ce programme, TSO<sub>3</sub> peut affacturer les comptes débiteurs en suspens que Getinge comptabilise au programme. La Société reçoit l'argent de la banque. Ces transactions sont comptabilisées lorsque la Société est considérée comme ayant abandonné le contrôle des actifs transférés (débiteurs).

#### Rémunération fondée sur des actions

La Société utilise la méthode de la juste valeur pour mesurer la charge de rémunération à la date d'attribution d'options à des employés. La juste valeur est établie à l'aide du modèle d'évaluation des options Black-Scholes et est amortie aux résultats nets sur la période d'acquisition; un montant de compensation est inscrit à la Réserve – Rémunération fondée sur des actions. L'amortissement de la juste valeur est basé sur la méthode d'acquisition graduelle sur la période d'acquisition et prend en considération le nombre d'options qui sera éventuellement acquis. Le taux de renonciation est revu à chaque date de report de l'information financière et les variations sont comptabilisées aux résultats nets. Lorsque les options sont exercées, la Réserve – Rémunération fondée sur des actions afférente ainsi que le produit reçu par la Société, sont portés au crédit du capital-actions. Le plan d'options d'achat d'actions est réglé en instruments de capitaux propres.

#### Régime d'unités d'actions différées

Des unités d'actions différées [«UAD»] sont attribuées dans le cadre du régime d'intéressement en actions. Selon ce plan, chaque personne admissible reçoit une partie de sa rémunération sous forme d'UAD. La Société utilise la juste valeur marchande pour mesurer la charge de rémunération à la date d'attribution des UAD. La juste valeur marchande est déterminée en utilisant le cours de clôture de la veille de l'attribution. L'amortissement de la juste valeur est basé sur une méthode d'acquisition graduelle sur la période d'acquisition des droits et prend en considération le nombre d'UAD qui devraient être acquises. Le plan d'UAD est classé comme un plan réglé en équité.

#### Impôts sur les résultats

La charge d'impôt représente la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé. L'impôt est constaté aux résultats consolidés, sauf s'il concerne des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt est constaté dans les capitaux propres.

Les actifs d'impôt exigible ou les passifs d'impôt exigible représentent les obligations ou réclamations de l'administration fiscale pour les périodes précédentes ou courantes qui n'ont pas été reçues ou payées à la date de fin de chaque période de présentation de l'information financière. L'impôt exigible est calculé selon les bénéfices imposables, qui diffèrent des bénéfices comptables. Les passifs d'impôt exigible sont évalués à l'aide des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

#### Impôts différés

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode des différences temporelles et représente l'impôt qui devra vraisemblablement être payable ou recouvrable sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs dans l'état consolidé de la situation financière et les valeurs fiscales correspondantes selon la manière dont la valeur comptable des actifs et passifs doit être réalisée ou réglée, à l'aide des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2017 and 2016 (en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

### 2. Méthodes comptables (suite)

#### Impôts différés (suite)

Les passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables. Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour des différences temporelles imposables résultant de participations dans des filiales, sauf lorsque la reprise de la différence temporelle peut être contrôlée et qu'il est probable que cette différence ne sera pas reprise dans un avenir prévisible.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles, auxquels il sera possible d'imputer les différences temporelles déductibles. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est révisée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et réduite dans la mesure où il n'est plus probable que suffisamment de bénéfices imposables soient disponibles pour permettre de recouvrer tout ou une partie de l'actif.

#### Aide gouvernementale et crédits d'impôts à la recherche et au développement

La Société engage des frais de recherche et de développement qui sont admissibles aux crédits d'impôts. Les crédits d'impôts enregistrés sont établis en fonction des estimations de la direction à l'égard des montants qui devraient être recouverts et sont assujettis à un audit par les autorités fiscales. L'aide gouvernementale, y compris les crédits d'impôts pour les frais de recherche scientifique et de développement expérimental, est présentée en diminution de la dépense à laquelle elle se rapporte.

#### Stocks

Le coût des stocks est principalement déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. L'identification spécifique du coût individuel est également utilisée pour certains stocks attribués à des projets spécifiques. Selon les deux méthodes, le coût des produits en cours et des produits finis inclut le coût des matières premières et une juste part de la main-d'œuvre et des frais généraux de fabrication basés sur un niveau de production normale. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Une nouvelle évaluation de la valeur nette de réalisation est effectuée lors de chacune des périodes suivantes. Lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks en dessous du coût n'existent plus ou qu'il y a des indications claires d'une augmentation de la valeur nette de réalisation en raison d'un changement de la situation économique, le montant de la dépréciation fait l'objet d'une reprise, de sorte que la nouvelle valeur comptable est la valeur la plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation révisée.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées initialement et subséquemment au coût moins l'amortissement et la dépréciation. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur les durées d'utilité estimative suivantes en tenant compte de la valeur résiduelle, s'il y a lieu :

Mobilier de bureau et chariot élévateur	10 ans
Équipement et outillage	7 ans
Stérilisateurs utilisés à l'interne	5 ans
Stérilisateurs utilisés à l'externe	1 an
Kiosque pour le marketing et matériel de démonstration	5 ans
Instruments médicaux	3 ans
Équipements informatiques	3 ans
Améliorations locatives	2 ans

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2017 and 2016 (en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

### 2. Méthodes comptables (suite)

#### Immobilisations corporelles (suite)

La valeur résiduelle, la méthode d'amortissement et la durée de vie utile d'un actif sont revues à la fin de chaque exercice.

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées initialement et subséquemment au coût moins l'amortissement et la dépréciation. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées d'utilité estimative suivantes en tenant compte de la valeur résiduelle s'il y a lieu :

<i>Acquis d'un regroupement d'entreprises</i>	
Technologie	20 ans
<i>Acquis à l'externe</i>	
Brevets	20 ans
Licences	9 ans
Logiciels	3 ans
Marques de commerce	10 et 15 ans
Site Web	3 ans

La valeur résiduelle, la méthode d'amortissement et la durée de vie utile d'un actif sont revues à la fin de chaque exercice.

#### Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société détermine s'il existe un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier. S'il existe un tel indice, l'entité doit procéder à un test de dépréciation pour estimer la valeur recouvrable de l'actif et ainsi établir la perte de valeur, le cas échéant. S'il n'est pas possible de déterminer la valeur recouvrable pour un actif pris individuellement, alors la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre (1) la juste valeur diminuée des coûts de la vente et (2) la valeur d'utilité de l'actif. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés en utilisant un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif, pour lesquels les estimations de flux de trésorerie futurs estimés n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimative d'un actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) doit être réduite à sa valeur recouvrable. Cette réduction est une perte de valeur qui est immédiatement comptabilisée aux états consolidés de la perte nette et du résultat global.

Si une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, dans la mesure où cette valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée aux états consolidés de la perte nette et du résultat global.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, la Société a procédé à un test de dépréciation et les résultats permettent de conclure qu'aucune perte de valeur n'a besoin d'être comptabilisée.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2017 and 2016 (en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

### 2. Méthodes comptables (suite)

#### Provision pour garantie

La Société offre à ses clients une garantie standard de la période la plus courte de 18 mois pour les produits expédiés à son distributeur et de douze mois sur ses biens d'équipements vendus aux usagers. Le coût estimatif de la garantie est basé sur les prédictions de la Société concernant la défectuosité des unités de stérilisation, des pièces de remplacement ainsi que les accessoires et sur la probabilité que ces défectuosités se matérialisent et leurs coûts de réparation.

#### Bons de souscription

La Société utilise la méthode de la juste valeur pour mesurer la valeur des bons de souscription à la date d'attribution. La juste valeur est établie à l'aide du modèle d'évaluation des options Black-Scholes et est inscrite à la Réserve – Bons de souscription. Lorsque les bons de souscription sont exercés, la réserve afférente et le produit reçu par la Société sont crédités au capital-actions.

#### Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie prenante aux dispositions contractuelles de cet instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objectif visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leur caractéristique et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

#### Classement, comptabilisation et évaluation des instruments financiers

Les instruments financiers sont classés en catégories et leurs évaluations pour les périodes subséquentes dépendent de leur classement. La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

<u>Catégorie</u>	<u>Classement</u>
Trésorerie	Prêts et créances
Équivalents de trésorerie	Juste valeur par le biais du résultat net
Placements	Juste valeur par le biais du résultat net
Débiteurs	Prêts et créances
Créditeurs et charges courues à payer	Autres passifs

#### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie et de placements dont l'échéance est de trois mois ou moins à la date d'acquisition. Ces placements sont très liquides et sont détenus dans le but de faire face aux besoins de trésorerie à court terme.

#### *Placements*

Les placements sont des instruments présentés à la juste valeur par le biais du résultat net puisqu'ils sont utilisés pour les besoins de trésorerie à court et long terme. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur. L'augmentation ou la diminution de la juste valeur est reconnue comme revenu de placement.



## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2017 and 2016 (en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

### 2. Méthodes comptables (suite)

#### Instruments financiers (suite)

##### *Débiteurs*

Les débiteurs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

##### *Créditeurs et charges courues à payer*

Les créditeurs et charges courues à payer sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

##### Frais de transaction

Les frais de transaction liés aux actifs financiers présentés à la juste valeur sont comptabilisés comme dépense au moment où ils sont engagés. Les frais de transaction liés aux autres passifs et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif, ou en diminution de la valeur comptable du passif, et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

##### Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers se définit comme étant le prix reçu pour vendre un actif ou le prix payé pour transférer un passif lors d'une transaction entre intervenants dans des conditions normales de marché, à la date d'évaluation.

La juste valeur de l'encaisse et des équivalents de trésorerie, des débiteurs et des créditeurs et charges courues à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

##### Dépréciation des actifs financiers

Les actifs financiers, autres que ceux à la juste valeur par le biais du compte de résultat, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de report de l'information financière. Pour la Société, cela correspond à la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les débiteurs. Les actifs financiers sont dépréciés s'il existe une indication objective de l'incidence d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale des actifs financiers sur les flux de trésorerie futurs estimés du placement. Au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, un tel événement n'a pas eu lieu et, par conséquent aucune perte de valeur n'a été prise.

#### Jugements comptables critiques et estimations importantes

Dans l'application des politiques comptables de la Société qui sont décrites dans la présente note, la direction est tenue de porter des jugements, faire des estimations et des hypothèses concernant les valeurs comptables des actifs et passifs qui ne sont pas facilement disponibles d'autres sources. Les estimations et hypothèses sont basées sur l'expérience historique et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les éléments suivants nécessitent des jugements critiques et constituent les sources majeures d'incertitudes :

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2017 and 2016 (en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

### 2. Méthodes comptables (suite)

#### Jugements comptables critiques et estimations importantes (suite)

##### 1. Recouvrement des actifs à long terme

Une fois par année, la Société évalue si des indices de dépréciation existent. Lorsque des indices sont identifiés, la Société est tenue d'effectuer un test de dépréciation dans le but de mesurer le montant recouvrable de ses actifs à long terme. Les principaux jugements faits par la direction pour la réalisation du test réalisé au 31 décembre 2017 sont les suivants :

- Les flux de trésorerie actualisés les plus probables basés sur les meilleures estimations de la direction concernant les conditions économiques qui existeront pendant la durée de vie utile restante des immobilisations incorporelles et corporelles;
- Un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles de la valeur temporelle de l'argent sur le marché et des risques spécifiques aux immobilisations incorporelles et corporelles.

##### 2. Évaluation des stocks

À chaque date de report de l'information financière, la Société réévalue ses stocks. L'état de désuétude et la valeur de réalisation nette sont revus de façon continue par la direction de la chaîne d'approvisionnement en se basant sur son expérience ainsi que sa connaissance des conditions du marché actuel.

##### 3. Aide gouvernementale et crédits d'impôts à la recherche et au développement

L'aide gouvernementale et les crédits d'impôts à la recherche et au développement sont comptabilisés aux états financiers sous la rubrique « Recherche et développement » lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la Société s'est conformée, et qu'elle continuera à se conformer à toutes les conditions nécessaires pour obtenir l'aide en question.

##### 4. Rémunération fondée sur des actions

La charge de rémunération se rapportant aux options d'achat d'actions octroyées a été amortie selon la méthode de l'acquisition graduelle. Les options octroyées au terme du régime d'options de la Société, lesquelles sont généralement acquises sur une période de trois ans, peuvent être exercées dans un délai maximum de 10 ans à compter de la date d'octroi. Dans l'évaluation de la charge de rémunération fondée sur des actions, la Société estime des paramètres critiques tels la volatilité, la durée de vie prévue des options, le taux d'intérêt sans risque ainsi que l'estimation du nombre d'options qui seront gagnées.

##### 5. Monnaie fonctionnelle

La Société exerce un jugement dans la détermination de sa monnaie fonctionnelle et celle de sa filiale. La monnaie fonctionnelle est déterminée en se basant sur la devise qui influence l'établissement des prix de ventes ainsi que la devise selon laquelle la main-d'œuvre, les matériaux et tous les autres coûts sont déterminés.

##### 6. Constatation des revenus

La Société doit faire preuve de jugement dans l'identification des différents livrables liés au contrat de distribution ainsi que dans l'estimation des revenus associés à chacun de ces éléments.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2017 and 2016 (en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

### 2. Méthodes comptables (suite)

#### Instruments financiers (suite)

##### 6. *Constatation des revenus (suite)*

Les revenus provenant de la vente de produits sont constatés lorsque les produits ont été livrés au distributeur et pour lesquels le recouvrement est probable.

##### 7. *Garantie*

La Société estime dans la détermination de possibles dettes qu'elle pourrait encourir en vertu de ses obligations de garantie du produit.

La Société comptabilise les coûts de garantie à même le coût des marchandises vendues se basant sur l'historique des dépenses en matériaux, en main-d'œuvre, et en frais généraux associés.

### 3. Modifications comptables à venir

Le 25 juillet 2014, l'IASB a terminé son projet sur les instruments financiers en publiant un amendement à la norme IFRS 9, intitulée *Instruments financiers*, qui remplace les dispositions de la norme IAS 39, intitulée *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Tel qu'amendé, la norme IFRS 9 apporte une approche logique pour la classification des actifs financiers, qui repose sur les caractéristiques des flux de trésorerie et du modèle d'affaires dans lequel un actif est classé. Cette approche simple fondée sur des principes remplace la méthode existante fondée sur des règles, qui est généralement considérée complexe et difficile à appliquer. La nouvelle approche découle également d'un modèle de dépréciation qui s'applique à tous les instruments financiers, éliminant ainsi la source de complexité associée aux exigences comptables précédentes. La norme IFRS 9 est en vigueur pour les exercices annuels commençant le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'adoption anticipée est permise. Pour le moment, la Société ne s'attend pas à ce que cette nouvelle norme entraîne des changements importants, à l'exception des exigences de divulgation.

L'IASB a également publié la norme IFRS 15, intitulée *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace les dispositions et les interprétations précédentes IFRS, incluant IAS 11 *Contrats de construction* et IAS 18 *Produits des activités ordinaires*. La norme IFRS 15 est en vigueur pour les exercices annuels commençant le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'adoption anticipée est permise. Pour le moment, la Société ne s'attend pas à ce que cette nouvelle norme entraîne des changements importants, à l'exception des exigences de divulgation.

Le 16 septembre 2014, l'IASB a publié un amendement à IFRS 10, intitulée *États financiers consolidés* et à IAS 28 intitulée *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*. L'amendement intitulé *Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise* vient préciser la comptabilisation du profit ou de la perte découlant d'une perte de contrôle ou d'un transfert d'actifs à la suite d'une transaction conclue avec une entreprise associée ou une coentreprise. Originellement, les dispositions de cet amendement s'appliquaient de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Cependant, en décembre 2015, l'IASB a publié un amendement reportant la date d'application aux états financiers ouverts à une date à déterminer. L'adoption anticipée est permise. Pour le moment, la Société ne s'attend pas à ce que cette nouvelle norme entraîne des changements importants.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2017 and 2016 (en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

### 3. Modifications comptables à venir (suite)

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16, intitulée *Contrats de location*, qui remplace la norme IAS 17 - *Contrats de location*. Cette nouvelle norme précise la manière de comptabiliser, d'évaluer, de présenter et de divulguer les contrats de location. La norme fournit un modèle unique de comptabilité pour le preneur, qui exige la reconnaissance des actifs et passifs pour tous les baux, à l'exception de ceux dont la durée est de 12 mois ou moins, ou de ceux dont l'actif sous-jacent a une faible valeur. La comptabilisation du bailleur demeure essentiellement inchangée. Les dispositions de cette nouvelle norme s'appliqueront aux états financiers ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'adoption anticipée est permise si IFRS 15 - *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* a été appliqué préalablement. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers.

Le 30 juin 2016, l'IASB a apporté des modifications de portée limitée à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, afin de clarifier la comptabilisation de certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation:

- des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie;
- des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation légale relative aux retenues d'impôt à la source;
- d'une modification des termes et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. La Société ne s'attend pas à ce que cette nouvelle norme entraîne des changements importants.

### 4. Frais (revenus) financiers

	2017	2016
	\$	\$
<b>Revenus financiers</b>		
Revenus de placements	(131)	(180)
Gain sur conversion de devises	-	(1 529)
	<b>(131)</b>	<b>(1 709)</b>
<b>Frais financiers</b>		
Frais bancaires	57	51
Frais d'affacturage	99	-
Perte sur conversion de devises	107	-
	<b>263</b>	<b>51</b>
<b>Total frais (revenus) financiers</b>	<b>132</b>	<b>(1 658)</b>

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2017 and 2016 (en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

### 5. Information additionnelle sur les états consolidés des résultats et du résultat global (perte globale)

Les dépenses en coût des marchandises vendues, en recherche et développement ainsi qu'en frais de vente, en frais généraux et en dépenses administratives sont les suivantes :

	2017	2016
	\$	\$
Salaire et autres bénéfices	7 291	5 697
Rémunération fondée sur des actions et autre non monétaire	2 134	1 103
Amortissement des immobilisations corporelles	777	279
Amortissement des immobilisations incorporelles	189	169
Crédits d'impôts à la recherche et au développement	(184)	(155)

### Dépenses d'indemnités et de cessation d'emploi

Au cours de l'exercice 2017, la Société a comptabilisé des dépenses d'indemnité à certains de ses employés pour un total de 0,2 million \$ (0,1 million \$ pour l'exercice 2016).

### 6. Instruments financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2017	2016
	\$	\$
Encaisse	8 044	2 698

Placements

	2017	2016
	\$	\$
<b>Placements à court terme</b>		
Certificats de placements garantis par une banque	-	2 015
Obligations	6 764	13 049
	<b>6 764</b>	<b>15 064</b>
<b>Placements à long terme</b>		
Obligations	-	1 498
	<b>6 764</b>	<b>16 562</b>

Débiteurs

	2017	2016
	\$	\$
Débiteurs	651	2 318

Créditeurs et charges courues à payer

	2017	2016
	\$	\$
Créditeurs et charges courues à payer	2 430	2 272

Les investissements détenus au 31 décembre 2017 avaient une cote de A- ou mieux et le rendement moyen était de 1,48 % comparativement à 1,28 % au 31 décembre 2016.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2016 and 2015 (en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

### 6. Instruments financiers (suite)

Les obligations détenues par la Société sont classées niveau 1 selon IFRS 13 puisque leurs techniques d'évaluation sont fondées sur les cours de marché visés au niveau 1, qui sont observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif. Leur juste valeur est calculée en utilisant la valeur du marché à la date d'évaluation.

La Société est exposée à différents types de risques dont ceux liés à la détention d'instruments financiers. Afin de gérer les risques découlant des instruments financiers inclus dans les différents types de placements composant la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements, une politique de placements a été adoptée et implantée. La Société considère qu'il est plus important de minimiser le risque que d'obtenir du rendement sur les placements et elle cherche à optimiser les flux de trésorerie sur le plan des échéances. Concernant les placements, les principaux risques auxquels la Société s'expose sont les suivants :

#### Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt et les taux de change.

#### Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque lié aux taux d'intérêt survient lorsque les fluctuations des taux d'intérêt modifient les flux de trésorerie des placements de la Société y compris le prix auquel un investissement pourrait être vendu.

Au 31 décembre 2017, si les taux d'intérêt à cette date avaient été inférieurs de 0,5 %, toutes les autres variables restant constantes, la perte nette et le résultat global pour la période auraient été inférieurs de 0,03 million \$ (0,05 million \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016), principalement sous l'effet d'une augmentation de la juste valeur des actifs financiers à taux fixe classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Si les taux d'intérêt à cette date avaient été supérieurs de 0,5 %, toutes les autres variables restant constantes, la perte nette et le résultat global pour la période auraient été supérieurs de 0,03 million \$ (0,05 million \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016), principalement sous l'effet d'une diminution de la juste valeur des actifs financiers à taux fixe classés à la juste valeur par le biais du résultat net. La perte nette et le résultat global ont donc pratiquement la même sensibilité, tant à la baisse qu'à la hausse, sous l'effet d'une variation des taux d'intérêt.

#### Risque de crédit

L'utilisation d'instruments financiers peut entraîner un risque de crédit qui correspond au risque de perte financière résultant de l'incapacité ou du refus d'une contrepartie de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles. L'exposition maximum de la Société au risque de crédit est égale aux montants reconnus de comptes à recevoir de clients, de trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des placements.

En 2016, la Société a conclu un programme d'affacturage de créances avec Getinge et l'une de ses institutions bancaires partenaires. Ce programme permet à la Société d'affacturer les comptes débiteurs en suspens que Getinge comptabilise au programme à faibles coûts. Lorsque cela est fait, les liquidités sont reçues plus tôt et cela réduit l'exposition au risque que la Société a face à Getinge et réduit par le fait même le risque de crédit lié aux créances de Getinge. Ce programme a été utilisé au cours de l'exercice de 2017.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2017 and 2016 (en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

### 6. Instruments financiers (suite)

#### Risque de crédit (suite)

La Société a établi une politique de placements qui assure la gestion du risque de crédit et qui comprend l'autorisation d'effectuer des opérations de placements émis par ou garantis par le gouvernement canadien ou les gouvernements provinciaux, les sociétés d'État, les municipalités ou les institutions financières reconnues, pourvu que l'émetteur ou le garant bénéficie d'une cote de crédit d'un minimum de A- selon l'agence Standard et Poor's ou toute autre agence équivalente. Cette politique définit des limites quant au risque de crédit.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, les placements de la Société étaient tous cotés par au moins deux agences reconnues et se conformaient aux requis de la politique de placements de la Société.

#### Risque de concentration

Le risque de concentration survient lorsque des investissements sont effectués auprès de plusieurs entités ayant des caractéristiques semblables ou lorsqu'un investissement important est effectué auprès d'une seule entité.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, il n'y avait pas de placement qui excédait les limites requises par la politique de placements de Société.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente l'éventualité que la Société ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières.

L'exposition maximale de la Société au risque de liquidité correspond aux montants comptabilisés à titre de créditeurs et charges courues à payer, lesquels seront payés au cours de l'exercice suivant. La Société gère ce risque en maintenant un niveau de liquidités suffisantes disponibles sur demande afin de respecter ses obligations financières actuelles et futures.

#### Risque de change

Le risque relié au taux de change sur les instruments financiers survient lorsque des actifs ou passifs monétaires sont libellés en devises étrangères.

Au 31 décembre 2017, si le dollar américain avait déprécié de 10 % par rapport au dollar canadien, et que toutes les autres variables avaient été constantes, la perte nette et le résultat global pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 auraient été inférieurs de 0,4 million \$ (0,05 million \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016). À l'inverse, si le dollar canadien avait subi une hausse de 10 % par rapport au dollar américain, et que toutes les autres variables avaient été constantes, la perte nette et le résultat global pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 auraient été supérieurs de 0,4 million \$ (0,05 million \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016).

### 7. Débiteurs

	2017	2016
	\$	\$
Comptes à recevoir de clients	217	2 025
Crédits gouvernementaux à recevoir	434	293
	<b>651</b>	<b>2 318</b>

Aucune provision pour créances douteuses n'a été prise au 31 décembre 2017 ni au 31 décembre 2016.



## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2017 and 2016 (en milliers de dollars \$ américains, à moins d'indication contraire)

### 8. Stocks

	2017 \$	2016 \$
Matières premières	1 137	1 023
Travaux en cours	242	137
Produits finis	661	543
	<b>2 040</b>	<b>1 703</b>

Les frais relatifs aux dépenses du coût des marchandises vendues comprennent une radiation de stocks de matières premières de 0,1 million \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 (0,4 million \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016).

### 9. Immobilisations corporelles

	Chariot élévateur, équipements et outillage \$	Stérilisa- teurs utilisés à l'interne et à l'externe \$	Matériel de bureau, de démon- stration et de marketing \$	Instruments médicaux \$	Équipe- ments infor- matique \$	Amélio- rations locatives \$	Total \$
<b>Coût</b>							
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	1 404	1 702	235	672	208	408	4 629
Acquisitions	283	445	36	463	154	188	1 569
Dispositions	(10)	-	-	-	-	-	(10)
Transfert des inventaires	-	112	-	-	-	-	112
Transferts aux inventaires	-	(45)	-	-	-	-	(45)
Radiations	-	(81)	-	-	-	-	(81)
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>1 677</b>	<b>2 133</b>	<b>271</b>	<b>1 135</b>	<b>362</b>	<b>596</b>	<b>6 174</b>
<b>Amortissement cumulé</b>							
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	870	528	148	446	118	162	2 272
Amortissement	102	322	24	169	66	94	777
Dispositions	(10)	-	-	-	-	-	(10)
Transferts aux inventaires	-	(14)	-	-	-	-	(14)
Radiations	-	(35)	-	-	-	-	(35)
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>962</b>	<b>801</b>	<b>172</b>	<b>615</b>	<b>184</b>	<b>256</b>	<b>2 990</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2017</b>	<b>715</b>	<b>1 332</b>	<b>99</b>	<b>520</b>	<b>178</b>	<b>340</b>	<b>3 184</b>

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2017 and 2016 (en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

### 9. Immobilisations corporelles (suite)

	Chariot élévateur, équi- pements et outillage \$	Stérilisa- teurs utilisés à l'interne et à l'externe \$	Matériel de bureau, de démon- stration et de marketing \$	Instruments médicaux \$	Équipe- ments infor- matique \$	Amélio- rations locatives \$	Total \$
<b>Coût</b>							
Solde au 1er janvier 2016	916	512	204	420	140	167	2 359
Acquisitions	488	1 190	31	252	68	241	2 270
Solde au 31 décembre 2016	1 404	1 702	235	672	208	408	4 629
<b>Amortissement cumulé</b>							
Solde au 1er janvier 2016	817	419	129	376	99	153	1 993
Amortissement	53	109	19	70	19	9	279
Solde au 31 décembre 2016	870	528	148	446	118	162	2 272
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2016</b>	<b>534</b>	<b>1 174</b>	<b>87</b>	<b>226</b>	<b>90</b>	<b>246</b>	<b>2 357</b>

### 10. Immobilisations incorporelles

	Technologie \$	Brevets Licences Marques de commerce \$	Logiciels site web \$	Total \$
<b>Coût</b>				
Solde au 1er janvier 2017	2 156	1 161	162	3 479
Acquisitions	-	120	119	239
Solde au 31 décembre 2017	2 156	1 281	281	3 718
<b>Amortissement cumulé</b>				
Solde au 1er janvier 2017	1 292	214	137	1 643
Amortissement	108	64	17	189
Solde au 31 décembre 2017	1 400	278	154	1 832
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2017</b>	<b>756</b>	<b>1 003</b>	<b>127</b>	<b>1 886</b>
<b>Coût</b>				
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	2 156	866	143	3 165
Acquisitions	-	295	19	314
Solde au 31 décembre 2016	2 156	1 161	162	3 479
<b>Amortissement cumulé</b>				
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	1 186	159	129	1 474
Amortissement	106	55	8	169
Solde au 31 décembre 2017	1 292	214	137	1 643
<b>Valeur comptable nette au décembre 2017</b>	<b>864</b>	<b>947</b>	<b>25</b>	<b>1 836</b>
		<b>31</b>		

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2017 and 2016 (en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

### 11. Revenus différés

Le 25 novembre 2015, la Société a signé une entente avec Getinge donnant à son partenaire les droits exclusifs de distribution mondiale du stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4. Un paiement initial de revenu de licence de 7,5 millions \$ de la part de Getinge était inclus dans cette entente. L'entente Getinge comprend des exigences de performance applicables qui s'étendent sur cinq années et sont basées sur une formule de quantité minimale d'unités expédiées. Getinge recevra aussi un continuuel appui technique de la part de la Société (voir note 23).

La Société a comptabilisé ce montant de 7,5 millions \$ à titre de revenus différés qui devrait être comptabilisé comme revenu pour la durée de vie de l'entente.

Les ventes en vertu de l'entente Getinge sont faites en dollars américains auprès de celle-ci.

Les revenus différés courants incluent également la partie non amortie des contrats de service payés d'avance couvrant une partie des stérilisateurs STERIZONE<sup>®</sup> installés au Canada.

### 12. Capital-actions

*Autorisé :*

Le capital-actions autorisé de la Société consiste en un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre illimité d'actions privilégiées.

Les actions ordinaires possèdent un droit de vote, sont participantes et sans valeur nominale.

Les actions privilégiées ne possèdent aucun droit de vote, sont sans valeur nominale, ont priorité sur les actions ordinaires pour les dividendes et la distribution de capital en cas de liquidation de la Société et sont émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, des droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixées par le conseil d'administration.

*Émis :*

Émis et payé	2017		2016	
	Nombre d'actions ordinaires	\$	Nombre d'actions ordinaires	\$
Solde au début	91 977 214	110 406	83 324 789	98 817
Options exercées	877 090	809	969 825	1 103
Bons de souscription exercés	-	-	7 682 600	10 436
<b>Solde à la fin</b>	<b>92 854 304</b>	<b>111 215</b>	<b>91 977 214</b>	<b>110 406</b>

Chacune des unités comprend une action ordinaire et un bon de souscription donnant droit à son détenteur d'acheter une action ordinaire au prix de 1,43 \$ (1,88 \$ CA) à n'importe lequel moment avant le 5 mars 2017. Les bons de souscription sont sujets à une clause d'expiration accélérée si, à n'importe lequel moment après le 30 septembre 2015, le prix de clôture des actions de la Société sur la bourse TSX était égal ou supérieur à 1,52 \$ (2,00 \$ CA) pendant une période de 10 jours consécutifs. La Société a annoncé le 5 janvier 2016 qu'elle accélérerait la date d'expiration au 4 février 2016 (note 14) et que 7 682 600 actions ordinaires avaient été émises en 2016.

La rémunération payée au syndicat des preneurs fermes était constituée d'une commission de 7 % du produit brut de l'émission de capitaux propres et de l'émission de 460 000 bons de souscription. Chacun des bons de souscription émis à titre de rémunération permettait à son détenteur d'acheter une action ordinaire de la Société au prix de 0,99 \$ (1,25 \$ CA) jusqu'au 5 mars 2016. La juste valeur de cette rémunération a été évaluée à 0,1 million \$ (0,1 million \$ CA).

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2017 and 2016 (en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

### 12. Capital-action (suite)

Au cours de l'exercice de 2017, conformément au régime d'options d'achat d'actions de la Société, les détenteurs d'options ont exercé des options et ont souscrit à 877 090 actions pour une contrepartie en espèce de 0,5 million \$. Au cours de l'exercice de 2016, les détenteurs d'options ont exercé certaines options et ont souscrit à 969 825 actions pour une contrepartie en espèces de 0,07 million \$.

Au cours de l'exercice 2016, suite à l'exercice de bons de souscription, la Société a émis 7 682 600 actions ordinaires pour une contrepartie en espèces de 10,1 millions \$.

#### Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

Le 2 mai 2007, la Société a mis en place un régime d'achat d'actions à l'intention de ses employés y compris ses dirigeants. Les participants admissibles peuvent contribuer jusqu'à un maximum de 5 % de leur salaire de base, sous forme de retenues salariales. La Société verse une contribution égale à 50 % de la contribution mensuelle totale du participant. Les contributions des participants et de la Société sont transférées mensuellement à une firme de courtage qui achète, sur le marché libre dès la réception des contributions, des actions pour un achat total égal à la somme de ces contributions.

#### Régime d'unités d'actions différées

Des unités d'actions différées (« UAD ») sont attribuées dans le cadre du régime d'intéressement en actions de 2016. Selon ce régime, chaque participant éligible reçoit une portion de sa rémunération en UAD. Les UAD octroyées aux termes du régime de la Société sont généralement acquises 50 % à la date d'attribution et les autres 50 % sont acquises sur une période d'un an. Les UAD sont payables à la cessation de service du participant. La valeur d'une UAD est déterminée sur la base du dernier cours de clôture des actions ordinaires de la Société. Les UAD sont payées en actions ou en argent au gré de la Société lorsqu'une personne cesse d'être un participant éligible en vertu du régime. Aux fins des rachats des UAD, la valeur d'une UAD est déterminée sur la base du cours de clôture des actions ordinaires de la Société pour le dernier jour de bourse avant le rachat des UAD.

Au 31 décembre 2017, le nombre d'UAD octroyé s'élevait à 0,1 million (0,1 million au 31 décembre 2016). Durant la période terminée le 31 décembre 2017, TSO<sub>3</sub> a comptabilisé une charge de rémunération de 0,2 million \$ (0,9 million \$ en 2016) relativement à son régime d'unités d'actions différées.

### 13. Réserve – Rémunération fondée sur des actions

Le conseil d'administration de la Société a adopté en 2016 un régime d'intéressement en actions incluant l'octroi d'options. Le plan a été ratifié par les actionnaires. Le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises en vertu du présent régime sous toutes les formes d'octroi du capital-actions de la Société était de 9,3 millions d'actions au 31 décembre 2017 (8,0 millions au 31 décembre 2016). Les options octroyées aux termes de ce régime sont généralement acquises sur une période de trois ans et peuvent être exercées dans un délai maximum de dix ans à compter de la date d'octroi.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, la Société a octroyé 2,9 millions d'options d'achat d'actions (3,4 millions pour la même période en 2016) à un prix d'exercice moyen pondéré de 2,20 \$ ou 2,76 \$ CA (1,88 \$ ou 2,54 \$ CA pour la même période en 2016). La juste valeur moyenne pondérée unitaire de ces options d'achat d'actions était de 1,38 \$ ou 1,74 \$ CA pour 2017 (1,17 \$ ou 1,57 \$ CA pour l'année 2016).

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2017 and 2016 (en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

### 13. Réserve – Rémunération fondée sur des actions (suite)

La charge de rémunération se rapportant aux options octroyées a été amortie selon la méthode de l'acquisition graduelle et donne lieu à une dépense de rémunération fondée sur des actions de 2,1 millions \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 (1,1 million \$ pour la même période en 2016) présenté dans les états consolidés des résultats (perte) sous la fonction liée au détenteur des options.

La juste valeur des options d'achat d'actions octroyées est estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

\$ US	2017	2016
Prix moyen pondéré de l'action	2,20 \$	1,88 \$
Prix d'exercice	2,20 \$	1,88 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,76 %	1,15 %
Estimé de la volatilité du prix de l'action	61 %	59 %
Durée prévue	8 ans	8 ans
Rendement en dividende prévu	0 %	0 %

La dépense d'options d'achat d'actions reflète une prévision du nombre d'options et de UAD dont les droits seront éventuellement acquis et exercés. De plus, le modèle d'évaluation du prix des options Black-Scholes nécessite également des hypothèses dont le niveau de subjectivité est élevé, incluant le degré de volatilité attendu des actions sous-jacentes. La volatilité utilisée pour les octrois de 2017 et 2016 a été estimée sur la base de la volatilité historique du prix de l'action de la Société avant la date d'octroi. Tout changement apporté aux hypothèses peut affecter de manière importante l'évaluation de la juste valeur.

\$US	Nombre	2017		2016	
		Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre
<b>En circulation au début</b>	<b>7 024 231</b>	<b>1,39</b>	4 993 568	0,89	
Octroyées	2 977 080	2,13	3 516 137	1,88	
Exercées	(877 090)	0,65	(969 825)	0,74	
Expirées	(19 600)	2,03	(73 203)	0,81	
Annulées	(1 194 668)	2,19	(442 446)	1,09	
<b>En circulation à la fin</b>	<b>7 909 953</b>	<b>1,71</b>	7 024 231	1,39	
<b>Pouvant être exercées à la fin</b>	<b>3 177 566</b>	<b>1,33</b>	2 637 905	0,77	

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les options d'achat d'actions de la Société au 31 décembre 2017 :

Prix d'exercice	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
	Nombre	Durée de vie contractuelle moyenne restante (années)	Nombre	Durée de vie contractuelle moyenne restante (années)
0,00 \$ (UAD)	138 134	Non déterminé	102 802	Non déterminé
0,01 à 0,80 \$	875 667	2,76	875 667	2,76
0,81 à 1,69 \$	2 574 233	6,45	1 537 894	5,39
1,70 à 2,89 \$	4 321 219	9,38	661 203	8,45
	<b>7 909 953</b>	<b>8,81</b>	<b>3 177 566</b>	<b>7,40</b>

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2017 and 2016 (en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

### 13. Réserve – Rémunération fondée sur des actions (suite)

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les options d'achat d'actions de la Société au 31 décembre 2016 :

Prix d'exercice	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
	Nombre	Durée de vie contractuelle moyenne restante (années)	Nombre	Durée de vie contractuelle moyenne restante (années)
0,00 \$ (UAD)	61 137	Non déterminée	20 379	Non déterminée
0,01 à 0,85 \$	1 460 966	3,59	1 377 546	3,16
0,86 à 1,69 \$	2 792 834	7,93	996 823	6,25
1,70 à 2,76 \$	2 709 294	9,27	243 157	3,56
	7 024 231	7,51	2 637 905	4,37

### 14. Réserve – Bons de souscription

\$US	Nombre	2017	2016
		Prix d'exercice moyen pondéré \$	Prix d'exercice moyen pondéré \$
<b>En circulation au début</b>	-	-	8 977 200
Exercés	-	-	7 682 600
Expirés	-	-	1 294 600
<b>En circulation à la fin</b>	-	-	-
<b>Pouvant être exercés à la fin</b>	-	-	-

Au 5 janvier 2016, la Société a exercé l'option d'accélérer la maturité des bons de souscription au 4 février 2016. Des 8,5 millions de bons de souscription sujets à l'accélération en date du 5 janvier 2016, 7,2 millions ont été exercés et 1,3 million ont expiré non exercés. Le produit net des 7,2 millions de bons de souscription sujets à l'accélération relativement au financement de 2015 ont totalisé 9,7 millions \$ (13,5 millions \$ CA).

De plus, 460 000 bons de souscription ont été émis aux preneurs fermes relativement à l'émission d'actions conclue le 5 mars 2015. Chacun de ces 460 000 bons de souscription émis à titre de rémunération étaient exerçables jusqu'au 5 mars 2016 dans le but d'acquérir une action ordinaire à un prix d'exercice de 0,99 \$ (1,25 \$ CA). Du 1<sup>er</sup> janvier 2016 à la date d'expiration du 5 mars 2016, tous les bons de souscription émis aux preneurs fermes ont été exercés pour un produit total de 0,4 million \$ (0,6 million \$ CA).

En tout temps, lorsque des bons de souscription expirent sans être exercés ou sont annulés, la Société est autorisée à transférer au déficit cumulé le montant correspondant à ces bons de souscription qui serait inscrit dans la réserve pour bons de souscription. Par conséquent, le 4 février 2016, à l'expiration des 1,3 million bons de souscription, la réserve correspondante de 0,1 million \$ a été transférée au déficit.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2017 and 2016 (en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

### 15. Gestion du capital

La Société a besoin principalement de capitaux pour financer ses activités de marketing et de vente, sa production, sa recherche et développement, sa chaîne d'approvisionnement, ses frais d'administration et de communication, son fonds de roulement et ses dépenses en capital. Les capitaux de la Société sont composés du capital-actions et de la réserve des options d'achat d'actions. La Société pourrait financer une partie de ses besoins en liquidités au moyen d'émission de dette selon la qualité de la structure de crédit de cette dette et les conditions de marché. Toutefois, compte tenu de son historique de perte, il est peu probable que la Société pourrait présentement obtenir un financement de rang prioritaire pour un montant significatif avec des prêteurs traditionnels tels que les banques commerciales. Dans le passé, la Société a financé ses activités à partir de financement public et privé et, à plus petite échelle, par l'obtention de divers crédits d'impôts et subventions.

### 16. Renseignements complémentaires aux flux de trésorerie

	2017	2016
	\$	\$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation</i>		
Diminution (augmentation) de l'actif courant		
Débiteurs	1 667	(1 881)
Stocks	(337)	(401)
Frais payés d'avance	(48)	(23)
Augmentation (diminution) du passif courant		
Créditeurs et charges courues à payer	158	984
Provision pour garantie	688	546
Revenus différés à court terme	(998)	202
Revenus différés à long terme	99	(789)
	<b>1 229</b>	<b>(1 362)</b>
Bons de souscription exercés à recevoir	-	(50)
Immobilisations corporelles transférées aux inventaires	31	-
Stocks transférés aux immobilisations corporelles	(112)	(1 185)
	<b>1 148</b>	<b>(2 597)</b>
<i>Crédits d'impôts à la recherche et au développement</i>		
Encaissés	156	155

### 17. Transactions entre parties liées

#### Rémunération des principaux dirigeants

Les personnes occupant des postes de direction clés ont l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la Société. La Société considère les parties liées comme suit:

- ses principaux dirigeants, administrateurs et membres de leur famille immédiate, c'est-à-dire conjoints et enfants de moins de 18 ans vivant dans le même foyer;
- entités pour lesquelles leurs principaux dirigeants, administrateurs et leur famille immédiate ont le contrôle et / ou une influence significative par leur pouvoir significatif.



## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2017 and 2016 (en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

### 17. Transactions entre parties liées (suite)

La rémunération des principaux dirigeants au cours de l'exercice est la suivante:

	2017 \$	2016 \$
Salaires et autres avantages <sup>(1)</sup>	2 430	1 825
Paiements fondés sur des actions	13	13
Rémunération fondée sur des actions <sup>(2)</sup>	1 967	852
	<b>4 410</b>	<b>2 690</b>

(1) Au 31 décembre 2017, la société a une créance non garantie de 0.2 million \$ à recevoir d'un dirigeant principal en lien avec le remboursement d'impôt étranger exigible payé suite à l'estimation préparée par la Société. Le dirigeant principal a subrogé les droits de remboursement de cette créance fiscale à la Société et la Société attend le remboursement du gouvernement. La créance non garantie ne porte pas intérêt. Cette créance était à zéro au 31 décembre 2016.

(2) La rémunération fondée sur des actions reflète le montant de la dépense comptabilisé au cours de l'exercice pour les options d'achat d'actions et les UADs et présentés dans le cadre de la rémunération à base d'actions.

La rémunération des principaux dirigeants est déterminée par le comité des ressources humaines en tenant compte de la tendance des marchés et de la performance des individus.

### 18. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt s'établit comme suit :

	31 décembre 2017 \$	31 décembre 2016 \$
Charge d'impôt exigible	122	-
Charge d'impôt différé	(92)	109
	<b>30</b>	<b>109</b>

Rapprochement de la charge d'impôt effective de la Société

Le taux d'imposition ordinaire de la Société est de 26,80 % (26,90 % pour 2016). La charge d'impôt (le recouvrement) de la Société diffère de celle calculée en appliquant le taux d'imposition des sociétés canadiennes pour les raisons suivantes :

	31 décembre 2017 \$	31 décembre 2016 \$
Bénéfice (perte) avant impôt	(7 424)	(4 270)
Impôts sur le résultat au taux d'impôt ordinaire des sociétés canadiennes de 26,80 % (26,90 % for 2016)	(1 990)	(1 149)
Augmentation (diminution) résultant de :		
Effet du taux d'imposition de la filiale étrangère	1	43
Changements dans les lois et les taux d'imposition	(10)	275
Éléments non-déductibles	599	180
Ajustements relatifs aux exercices antérieurs	(30)	289
Pertes fiscales et différences temporelles déductibles pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'est comptabilisé	1 460	462
	<b>30</b>	<b>109</b>

Le taux d'imposition du Québec diminue de façon progressive. Le taux a diminué de 11,90 % en 2016 à 11,80 % en 2017 et sera de 11,50 % en 2020.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2017 and 2016 (en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

### 18. Impôts sur les résultats (suite)

Les variations des actifs (passifs) d'impôts différés actifs liés aux différences temporaires se détaillent comme suit:

	<b>31 décembre 2017</b>	31 décembre 2016
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Charges courues	<b>305</b>	-
Immobilisations corporelles	<b>(322)</b>	109
	<b>(17)</b>	109

L'ensemble des pertes reportées au 31 décembre 2017 se détaille comme suit :

Années limites de report	Pertes reportées	
	Fédéral \$	Provincial \$
2037	4 593	4 645
2036	3 484	3 336
2035	5 893	5 726
2034	4 556	4 331
2033	6 283	6 008
2032	3 924	3 669
2031	4 920	4 610
2030	5 246	5 033
2029	6 021	5 665
2028	6 406	6 396
2027	4 951	5 427
2026	4 360	4 630
	<b>60 637</b>	<b>59 476</b>

La capacité de réaliser les avantages fiscaux découlant de ces pertes dépend d'un certain nombre de facteurs, y compris la rentabilité future des activités dans les juridictions où les pertes fiscales ont été générées. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre de pertes fiscales et autres différences temporaires donnant lieu à des actifs d'impôt différé uniquement dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour permettre la récupération de l'actif.

En conséquence, aucun actif d'impôt différé n'a été constaté sur les pertes fiscales reportées et les différences temporelles suivantes :

	<b>31 décembre 2017</b>	31 décembre 2016
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Immobilisations corporelles	<b>4 456</b>	3 297
Immobilisations incorporelles	<b>(307)</b>	(443)
Frais de financement	<b>381</b>	660
Dépense de recherche et développement	<b>11 098</b>	9 843
Crédits d'impôt à l'investissement, nets d'impôts	<b>2 203</b>	1 979
Pertes autres qu'en capital	<b>60 638</b>	52 624
	<b>78 469</b>	67 960

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2017 and 2016 (en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

### 19. Crédits d'impôts à la recherche et au développement

La Société réclame deux différents types de crédit d'impôts, un remboursable peu importe le revenu imposable, et un autre utilisable à l'encontre de sa charge d'impôt. Dans la situation actuelle, conformément aux politiques comptables de la Société, le crédit non remboursable n'est pas comptabilisé.

Aux fins de l'établissement de ces crédits d'impôts, les frais de recherche et développement éligibles engagés au cours de l'exercice 2017 totalisent 0,7 million \$ (0,3 million \$ en 2016). La Société se qualifie également pour les crédits d'impôts remboursables pour recherche scientifique pour un montant de 0,2 million \$ au 31 décembre 2017 (0,1 million \$ en 2016).

### 20. Information sectorielle

La Société a un seul secteur d'activité.

<i>Revenues</i>	2017		2016	
	\$	%	\$	%
Canada et mondialement	424	2	336	3
États-Unis	19 362	98	12 965	97
	<b>19 786</b>	<b>100</b>	<b>13 301</b>	<b>100</b>

  

	2017			2016		
	Stocks \$	Immobilisations corporelles \$	Immobilisations incorporelles \$	Stocks \$	Immobilisations corporelles \$	Immobilisations incorporelles \$
Canada et mondialement	1 616	1 306	1 870	1 638	1 069	1 836
États-Unis	424	1 878	16	65	1 288	-
	<b>2 040</b>	<b>3 184</b>	<b>1 886</b>	<b>1 703</b>	<b>2 357</b>	<b>1 836</b>

Pour l'exercice de 2017, les revenus provenant de Getinge représentaient 98 % des revenus totaux de la Société en lien avec l'entente exclusive de distribution de Getinge (même pourcentage en 2016).

### 21. Perte par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice (perte) de base par action et la perte diluée par action pour les exercices se terminant le 31 décembre :

	2017 \$	2016 \$
<i>En milliers de \$ US, sauf les montants par action</i>		
Perte nette de base et diluée	(7 454)	(4 379)
Nombre d'actions		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	92 508 009	90 810 123
Nombre d'actions		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué(1) (en milliers)	92 508 009	90 810 123
Perte par action de base et diluée	(0,08)	(0,05)
Perte globale par action de base et diluée	(0,08)	(0,05)

<sup>1)</sup> Si la Société avait réalisé un bénéfice positif, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation auraient été augmenté de 3,9 millions au 31 décembre 2017 (6,5 millions au 31 décembre 2016) pour le calcul de la perte diluée par action.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2017 and 2016 (en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

### 22. Engagements contractuels

Au 31 décembre 2017, les engagements contractuels s'échelonneront comme suit au cours des prochains exercices :

	2018	2019	2020	2021	2022
<i>En milliers de \$ US</i>	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de location simple et contrats de service	262	190	158	6	6

Les contrats de location simple se rapportent à la location de locaux pour des durées d'un et cinq ans. La Société n'a pas l'option d'acheter les locaux loués à l'expiration des périodes de location. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, la dépense de loyer était de 0,3 million \$ (0,2 million \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016).

### 23. Événement subséquent

Le 25 janvier 2018, la Société a conclu l'Entente de rachat et de ventes avec Getinge dans un effort commun pour augmenter les ventes auprès des usagers et afin d'optimiser l'expérience client. L'Entente de rachat et de ventes permet à la Société de vendre directement son stérilisateur STERIZONE<sup>®</sup> VP4, ses produits connexes et ses services aux États-Unis et au Canada et devra racheter pas moins de 100 stérilisateurs STERIZONE<sup>®</sup> VP4 pour un montant de 3,3 millions \$. Getinge continuera de vendre les stérilisateurs STERIZONE<sup>®</sup> VP4 en Amérique du Nord et dans le reste du monde et les parties ont convenu d'un mécanisme de sélection de clients afin de prévenir les risques de conflit.

Les parties ont également convenu d'entamer immédiatement des négociations afin d'apporter des modifications additionnelles à la relation de distribution visant l'augmentation de la rapidité, de la flexibilité et de l'efficacité de la relation. L'Entente de rachat et de ventes et l'entente de distribution exclusive se termineront le 1<sup>er</sup> août 2018, à moins d'un accord mutuel entre les parties. Si les parties n'arrivent pas à s'entendre, TSO<sub>3</sub> s'est engagé à racheter d'ici au 1<sup>er</sup> juillet 2019 les stocks restants de stérilisateurs STERIZONE<sup>®</sup> VP4 de Getinge, au même prix unitaire que dans l'Entente de rachat et de ventes. Dans l'éventualité que l'Entente Getinge se termine, Getinge perdait ses droits à titre de revenus de licence et ses autres droits selon l'entente, et le seul recours que la Société aurait contre Getinge serait de retenir en totalité les 7,5 millions \$ de paiement de frais de licence fait par Getinge lorsque l'entente Getinge a été conclue et de demander à Getinge d'accepter les livraisons et de payer pour les unités selon les commandes d'achats en cours (voir note 2).

### 24. Approbation des états financiers

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 20 mars 2018.

## Administrateurs

**Germain Carrière**, président du conseil d'administration, administrateur de sociétés

**Pierre Désy**<sup>1) 3)</sup>, administrateur de sociétés

**Jean Lamarre**<sup>2) 3) 5)</sup>, président, Lamarre Consultants, administrateur de sociétés

**Claude Michaud**<sup>1) 2)</sup>, administrateur de sociétés

**Jeffrey Pompeo**<sup>2)</sup>, président et chef de la direction de *Caretaker Medical Corporation*

**Jean-Pierre Robert**<sup>2) 4)</sup>, administrateur de sociétés

**Linda Rosenstock**<sup>3)</sup>, administrateur de sociétés

**Richard M. Rumble**<sup>4)</sup>, président et chef de la direction, TSO<sub>3</sub>

**Steve West**<sup>1) 3) 4)</sup>, administrateur de sociétés

1) Membre du comité d'audit et de gestion des risques

2) Membre du comité des ressources humaines

3) Membre du comité de gouvernance et de mise en candidature

4) Membre du comité stratégique

5) M. Lamarre est décédé en novembre 2017

## Information et coordonnées

### Banque

Banque nationale du Canada

### Société de fiducie Computershare du Canada

1500, rue Université, bureau 700, Montréal (Québec), H5A 3S8  
T: 514 982-7888 | F: 514 982-7580

### Auditeur indépendant

Deloitte LLP, La Tour Deloitte, 1190, avenue des Canadiens-de-Montréal, suite 500, Montréal (Québec)  
T: 514 393-7115 | F: 514 390-4116

### Propriété intellectuelle

Borden Ladner Gervais LLP, Ottawa

### TSO<sub>3</sub> – Relations aux investisseurs

Gilmartin Group, Greg Chodaczek  
T: 610-368-6505 | courriel : [Greg@gilmartinir.com](mailto:Greg@gilmartinir.com)

Renmark Financial Communications, Inc., Barry Mire  
T: 416 644-2020 or 514 939-3989 | courriel : [bmire@renmarkfinancial.com](mailto:bmire@renmarkfinancial.com)

### TSO<sub>3</sub> inc.

2505, av. Dalton, Québec (Québec) G1P 3S5  
T: 418 651-0003 | F: 418 653-5726 | courriel : [info@tso3.com](mailto:info@tso3.com)

### TSO<sub>3</sub> Corporation

1636 American Way, Myrtle Beach, SC 29577  
T: 843 839-0403 | F: 843 839-1118 | courriel : [info@tso3.com](mailto:info@tso3.com)

**Symbole boursier : TOS | Inscription : TSX | [www.tso3.com](http://www.tso3.com)**

## Assemblée générale annuelle

**Le mercredi 9 mai 2018 à 10h30**  
**Musée national des beaux-arts du Québec**  
**Québec (Québec)**  
**G1R 5H3**

**R.M. Ric (Rumble)** | Président et chef de la direction | T: 418 651-0003 | F: 418 651-2288 |  
courriel : [rrumble@tso3.com](mailto:rrumble@tso3.com)

**Glen Kayll** | Chef de la direction financière | T: 843 839-0403 | F: 843 839-1118 |  
courriel : [gakayll@tso3.com](mailto:gakayll@tso3.com)

**Germain Carrière** | Président du conseil d'administration |  
courriel : [Germain.carriere@gmail.com](mailto:Germain.carriere@gmail.com)



© TSO<sub>3</sub> inc., 2018

Tous droits réservés pour tous pays.

Reproduction par quelque procédé que ce soit et traduction, même partielles,  
interdites sans l'autorisation écrite de TSO<sub>3</sub> inc.



- STERIZONE<sup>®</sup> sont des marques de commerce enregistrées de TSO<sub>3</sub> inc.

Brevets américains nos 6,589,479 / 7,582,257 / 7,588,720 / 7,608,217 / 9,101,679 / 9,402,928 / 9,427,485 / 9,474,815 / 9,480,763 /  
9,480,764 / 9,480,765

Demandes de brevets américains nos 14/820,965; 14/916,622; 14/955,452; 15/247,450

Brevets correspondants délivrés ou en instance dans d'autres pays